



BELTRADE

Le Bulletin d'actualité économique de la RDC N°40 • Avril-Mai-Juin-Juillet-Août 2016

info



- 1. Ralentissement de la croissance congolaise**
- 2. Mission économique belge à Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu et Goma**
- 3. Kongo Central – Réhabilitation d'infrastructures**

SOMMAIRE

1 **CONJONCTURE MACROÉCONOMIQUE ET CLIMAT DES AFFAIRES**

CONJONCTURE MACROÉCONOMIQUE	2
Ralentissement de la croissance congolaise	2
CLIMAT DES AFFAIRES	11
Evaluation de l'application des 28 mesures économiques urgentes	11
OHADA : des progrès notables de création d'emploi en RDC	11
Classement 2016 des pays africains prospères : la RDC à la 35ème place	12
Kinshasa classée 6ème ville la plus chère au monde	12

2 **RDC DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES**

RDC-BELGIQUE	14
Mission économiques belges à Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu et Goma du 23 mai au 2 juin 2016	14
Visite de la secrétaire d'Etat de la Région de Bruxelles dans deux écoles à Kinshasa	21
Tshopo : la CTB débloque 31 millions d'euros pour financer les projets PRODET et PRODAT	21
RDC-ALLEMAGNE	22
L'Allemagne accorde 1.271.141 d'euros d'aide alimentaire pour la population de l'Ituri	22
L'Allemagne investit deux consuls honoraires à Bukavu et à Lubumbashi	22
L'Allemagne accorde 332.500 € pour les soins de santé primaires au Bas-Uélé	23
RDC-FRANCE	23
Matata Ponyo dans une double cérémonie de l'Etat français	23
RDC-USA	24
La RDC a bénéficié de 1,2 milliards Usd de l'assistance humanitaire américaine	24
L'USAID et DFID allouent 50 000 USD pour l'éducation civique	24
RDC-JAPON	25
INPP/Lubumbashi : le Japon accorde 30 millions USD à la RDC	25
Le Japon réhabilite deux établissements scolaires à Kinshasa	25
RDC-CHINE	26
Le premier groupe de la centrale de Zongo opérationnel avant fin juillet 2017	26
Un consortium chinois pour la construction du barrage de Busanga	26
La société AVIC INTL en voie d'opérer au Haut-Katanga	27
RDC-KENYA	27
La RDC et le Kenya pour le renforcement des relations commerciales	27
Une banque kényane candidate à la reprise de la Biac	28
Suppression programmée de 600 emplois à Kenya Airways	28

RDC-UE	29
Fin du mandat de l’EUSEC	29
RDC-Commission européenne : signature d’un accord de 620 millions d’euros	29
100 000 000 USD de l’UE pour la gouvernance forestière	29
L’UE octroie 160 millions d’€ pour le développement durable de 5 zones dans les Virunga	30
L’UE en soutien au secteur de la santé dans cinq provinces	30
Offre d’un lot de matériels roulants au ministère de la Justice	31
L’UE résolue d’encadrer le commerce des « minerais de sang »	31
RDC-BANQUE MONDIALE	32
Financement des activités de décentralisation: 50 millions USD	32
La BM participe à une allocation de 141 millions USD pour les études du projet Inga III	32
Fin du projet-PMEDE en RDC	33
Activités du PARRSA à Gemena: 120 millions USD	33
Le projet agricole au Kongo Central: 48 millions USD	33
6 000 000 USD pour les communautés dépendantes des forêts	34
La Banque Mondiale mobilise 90 millions USD pour le Projet d’appui du secteur des mines	34
52 000 000 USD au PRASAG pour l’aéroport de Goma	34
Renforcement des systèmes de gestion pour les services de l’éducation et de la santé : 41 000 000 Usd	35
RDC-BAD	36
La BAD alloue près de 23 millions USD au projet PARBDS	36
La BAD mobilise 12 milliards Usd pour la mise en œuvre de son pacte sur l’énergie	36
11 000 000 USD de la BAD pour l’accès à une électricité moins chère	37
3 ACTUALITÉ DES SECTEURS DE PRODUCTION	38
AGRICULTURE	38
Matata Ponyo fait visiter Bukanga-Lonzo à une délégation de la BAD	38
Le nouveau Directeur général de l’Office national du Café expose ses priorités	38
La filière coton en voie de relance en RDC	39
La FAO met en place une nouvelle technologie de séchage de poissons en RDC	39
TÉLÉCOMMUNICATION	40
Bharti Airtel cède 950 de ses tours de télécommunications	40
Le Gouvernement certifie la régularité du rachat de Tigo par Orange	40
CONSTRUCTION	41
Kinshasa : le prix du sac du ciment gris fixé à 12.5 USD	41
Kongo central : Des mesures envisagées pour sauver la CILU	41
Relance des activités de la cimenterie de Maiko :	
500 millions USD	42

CULTURE	42
Pose de la première pierre du musée national de la RDC	42
TRANSPORTS	43
TRANSPORT AÉRIEN	43
Un nouvel aéronef pour « Air Kasai »	43
Contrat de partenariat entre Ethiopian Airlines et Congo Airways	43
Congo Airways : Lancement des vols commerciaux de deux aéronefs	43
TRANSPORT FERROVIAIRE	44
Des résultats de la SNCC adressés au Sénat	44
Bilan de huit mois d'exploitation du train Kinshasa-Matadi	45
TRANSPORT ROUTIER	45
13.576 km des routes réhabilitées en 4 ans en RDC	45
Projet Pro-routes : Plus de 1.615 km des routes ultra-prioritaires rouverts	46
ENERGIE	46
Inauguration d'une centrale solaire à Kananga	46
HYDROÉLECTRICITÉ	46
Le Groupe de la Banque mondiale suspend le financement de son assistance technique au projet Inga-3 Basse Chute	47
9 000 000 USD de prêt du CDC Group pour l'énergie hydroélectrique	48
Rutshuru : déjà 200 ménages desservis par la centrale hydroélectrique de Matebe	48
Centrale hydro-électrique de Ruzizi II : 27 ans d'exploitation par la SINELAC	49
23 000 000 d'euros pour la construction du barrage de Tshiala	49
PÉTROLE ET GAZ	49
Prospection pétro-gazière : l'Afrique et la RDC dans une compétition serrée	49
Graben Albertine : une campagne de forage de pétrole confirmée pour 2017	50
Exploitation du pétrole du lac Albert : « Total » achève la phase d'exploration	50
Lac Kivu: Inauguration de la première centrale électrique au méthane	51
ENVIRONNEMENT	53
La Norvège alloue 200 000 000 USD pour protéger la forêt de la RDC	53
Tropenbos envisage un nouveau programme pour 1.500.000 d'euros	53
Lancement du projet de construction d'une usine moderne de traitement des immondices	54
MINES	54
Tenue à Lubumbashi de la semaine minière de la RDC	54
Kinshasa exhorte les compagnies minières à relancer leur production	55
Le gouvernement promet de rembourser la TVA payée par les groupes miniers	55
Prolongation de trois ans du projet PROMINES	56
La production du cuivre bientôt en hausse à la Gécamines	56
La Gécamines veut céder la moitié du gisement de Deziwa au chinois CNMC	57

Les causes du retrait des Américains de TFM	57
Achat des intérêts dans TF Holdings : Encore du temps à Lundin pour décider	58
1,498 milliards USD payés par TFM au trésor public depuis 2006	59
2015 : Kibali en tête du portefeuille de Randgold	59
Suspension de la vente du diamant de la MIBA à Mbuji-Mayi	60
Accroissement de la production de diamant à la SACIM	60

4 ECHOS DES PROVINCES 62

KONGO CENTRAL 62

Réhabilitation des routes de desserte agricole : 9,1 millions USD.	62
Lancement du péage sur la route nationale Boma-Muanda	62
Asphaltage de la route Boma-Moanda par l'entreprise chinoise CREK7	62
La Banque mondiale accorde 333.826 USD à la mairie de Matadi	63

KASAÏ ORIENTAL 63

60 000 000 USD pour la réhabilitation du réseau de distribution d'eau	63
Mbuji-Mayi : 500 000 000 USD pour réhabiliter la centrale de Tshiala	63
Reprise de la préparation des solutés à la BIOPHARCO/Mbuji-Mayi	64

HAUT-KATANGA, HAUT LOMAMI, LUALABA 64

Ex Katanga : La crise minière affecte des milliers de familles	64
Haut-Katanga : Lancement des travaux du village agricole pilote à Mwaiseni-Lumata	65

SUD-KIVU 65

La société civile de Shabunda exige 5.250.000 USD à la société chinoise Kun Mining	65
--	----

NORD-KIVU 66

Inspection des travaux de modernisation de la voirie de Goma	66
L'Association internationale des maires francophones finance une pêcherie moderne à Goma	66

5 APPELS D'OFFRES 67



Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne à Kinshasa (RDC)



Jérôme ROUX

Conseiller économique
et commercial

Tél : +243 81 50 48 271

E-mail : beltrade@vodanet.cd



Ghislaine KAHAMBU KAMBESA

Assistante

Tél : +243 81 50 48 272



Ernest Polepole

Assistant

Tél : +243 81 50 48 273

La Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne à Kinshasa (RDC), a pour vocation d'aider les entreprises belges et congolaises à nouer des relations d'affaires.

Située à l'Ambassade de Belgique, ses bureaux mettent à la disposition des entreprises belges et congolaises des opportunités d'affaires ainsi que des contacts à travers les supports d'informations suivants :

un site Internet (www.beltrade-congo.com), qui a pour objectif d'informer les entreprises des éléments essentiels à la bonne marche de leurs investissements en RDC : la manière d'aborder commercialement la RDC, des informations utiles pour comprendre les enjeux économiques de la RDC et des adresses Internet indispensables ;

un bulletin d'information bimensuel Beltrade Info, qui propose une synthèse des faits importants de l'actualité économique de la RDC en 5 parties : Conjoncture macroéconomique et climat des affaires, la RDC dans les relations internationales, Actualité des secteurs de production, Echos des Provinces de la RDC ainsi que les appels d'offres ;

des cahiers sectoriels qui, en présentant les potentialités d'un secteur cherchent à décrire ce qu'il y a à faire secteur par secteur en RDC;

des Beltrade Contacts RDC qui, en présentant les acteurs clés du secteur dans chaque province du Congo cherchent à décrire avec qui travailler dans ce secteur en RDC ;

des Beltrade Contacts Belgique qui présentent le savoir-faire belge dans un secteur donné destiné à la République Démocratique du Congo.

La Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne organise également des rencontres directes entre entrepreneurs belges et congolais à travers des tables rondes thématiques et des missions économiques individuelles ou collectives en Belgique et au Congo.

Place du 27 octobre – Kinshasa - RDC

C/o Ambassade de Belgique à Kinshasa

www.beltrade-congo.com



Publications de la Représentation économique et commerciale
des Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Ambassade de Belgique - Jérôme Roux
Tél. : 0815048271 - Email : beltrade@vodanet.cd

BELTRADE

info **mission** **contact**

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA RDC

Beltrade info en ligne sur
www.beltrade-congo.com

Ralentissement de la croissance congolaise



L'économie congolaise, à l'instar de celles d'autres pays africains, a ressenti les effets néfastes de la conjoncture internationale difficile au cours de l'année 2015. Celle-ci était caractérisée par la baisse de l'activité économique due essentiellement à la chute brutale des prix des matières premières sur le marché international, notamment le cuivre, le cobalt, l'or et le pétrole. Il y a toutefois une petite hausse ces derniers temps. Au 04 août 2016, le prix de la tonne métrique du cuivre s'est accru de 0,49% ; se négociant à 4.885,00 USD contre 4.861,00 USD. L'or poursuit la tendance haussière entamée il y a quatre semaines. La semaine sous analyse, l'once d'or s'est vendue à 1.350,44 USD contre 1.333,33 USD précédemment, représentant une augmentation de 1,28%.

Le prix du cobalt a aussi enregistré une hausse de 4,5%, étant à 25.496,69 USD, contre 24.392,94 USD au 28 juillet 2016.

Le marché des produits pétroliers a quant à lui également connu des hausses des prix du baril sur les deux marchés.

Au cours du 1er trimestre 2016, la croissance économique en RDC a poursuivi sa décélération et le fléchissement des activités dans le secteur extractif, continu à impacter négativement la croissance congolaise.

Les estimations du taux de croissance 2016 sur base des réalisations à fin juin renseignent un léger recul, même si le taux estimé (4,3% contre 5,3% prévu à fin mars 2016) reste encore supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (1,6%). Ce taux estimé devrait être affiné avec la prise en compte du secteur des télécommunications.

L'impact le plus fort est en termes budgétaires et fiscaux. Le gouvernement a soumis un budget 2016 rectifié, en réduction de 22% et en équilibre, passant de 9 milliards USD à 7 milliards USD, ce qui implique une réduction de 30% des moyens de fonctionnement des

administrations. Mais le budget exécuté en 2016 sera déficitaire et s'établira vraisemblablement entre 3 et 3,6 milliards USD. Cette dégradation de la situation pèse évidemment sur le climat politique et tous les secteurs de production.

Cependant, une étude de la Banque Africaine de Développement (BAD), projette la même tendance baissière en 2016, qui devrait être estimée à 7%. Un rebond de taux de 8 % est attendu en 2017. Cette accélération se fonderait sur une reprise progressive au niveau du secteur minier, la redynamisation du secteur agricole avec la mise en œuvre des parcs agro-industriels et un secteur des services toujours en expansion. Les principaux leviers de la croissance de la RDC sont les secteurs de l'extraction, des transports et télécommunications, de l'industrie manufacturière, du commerce, ainsi que de l'agriculture, ajoute le rapport de la BAD.

Concernant son appui au budget de la RDC, de la Banque africaine de développement (-BAD), a affirmé qu'elle va continuer à travailler avec le gouvernement de la République démocratique du Congo, mais ne sera pas en mesure d'apporter un soutien au budget du pays jusqu'à ce que ses conditions politiques et structurelles soient remplies. Au mois de mai, le gouvernement de la RDC avait déclaré qu'il chercherait 100 millions USD de la BAD et 500 millions USD de la Banque mondiale après l'effondrement des prix du cuivre et du pétrole entraînant une baisse de revenus du gouvernement pour les quatre premiers mois de 2016. La BAD continuera d'allouer des fonds à l'infrastructure, l'agriculture et les projets d'intégration régionale, mais sera incapable de fournir un appui budgétaire alors que l'avenir politique immédiat du Congo demeure incertain.

Pour le Ministère du Plan, le secteur minier devrait rester le principal moteur de la croissance économique en RDC grâce notamment à l'accélération des investissements associés au volet minier de l'investissement mis en œuvre par les co-entreprises Sino-congolaises. En dépit de l'évolution moins favorable des cours mondiaux, précise la source, la production des industries extractives devrait s'accroître

en moyen terme. La production du cuivre devrait passer de 1.065.744 tonnes en 2015 à un niveau supérieur à 1.470.000 tonnes en 2018, tandis que celle du cobalt serait au-delà de 100.000 tonnes durant la même période. Cette source indique qu'en moyenne annuelle, la production de l'or pourrait se maintenir autour de 22.000 kilogramme sur la période projetée. L'évolution positive de la production de cette matière précieuse s'expliquerait notamment par la production attendue de « Twangiza Mining et de Kibali Gold ».

Malgré cet optimisme, il faut noter que l'incertitude politique en République démocratique du Congo, où la présidentielle censée avoir lieu en 2016 apparaît chaque jour un peu plus compromise, freine la croissance économique nationale déjà frappée par la baisse des cours des matières premières.

Le mandat du président Kabila s'achève en décembre 2016 et la Constitution lui interdit de se représenter mais l'opposition accuse le pouvoir de tout faire pour rendre impossible la tenue de la présidentielle avant la fin de l'année. En mai 2016, la Cour constitutionnelle a rendu un arrêt autorisant le Chef de l'Etat à se maintenir en fonctions au-delà du terme de son mandat si son successeur n'a pas été élu à cette date.

En Afrique, les développements économiques récents ont été marqués par le Caucus africain Banque Mondiale-Fonds Monétaire International (FMI) 2016, tenu à Cotonou (Benin) les 04 et 05 août 2016 autour du thème : « accroître l'appui des institutions de Bretton Woods en vue de répondre aux chocs, renforcer la croissance et promouvoir la transformation de l'Afrique ». Il a regroupé les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales de la région.

A l'issue de ces assises, un mémorandum a été adopté avec les recommandations ci-après : a) l'amélioration de la résilience du continent face aux chocs exogènes ; b) la mobilisation des ressources internes ; c) l'accélération de la croissance pour une meilleure transformation économique ; d) l'appui aux économies pré-émergentes, et e) la représentativité de l'Afrique au sein des instances de Bretton Woods.

Inflation

A la première semaine du mois d'août 2016, l'inflation s'est établie à 0,1886% contre 0,136 à la semaine précédente. Ce niveau a porté l'inflation en cumul annuel à 1,874% contre 1,682%, une semaine plus tôt. En suivant

cette tendance, l'inflation pourrait se situer à 3,163% en annualisé et 2,304% en glissement annuel contre un objectif de 4,2% à fin décembre 2016.

Taux de change

Au 04 août 2016, le marché des changes est demeuré relativement stable. En effet, le taux interbancaire s'est déprécié de 0,3% contre une appréciation du taux moyen du marché parallèle de 0,2%. Le taux de changes s'est

établi ainsi à 999,22 CDF le dollar américain à l'indicatif et le taux parallèle moyen à 1.064,30 CDF. Cette dépréciation a entraîné la hausse des prix de différents produits sur le marché.

RDC en chiffres

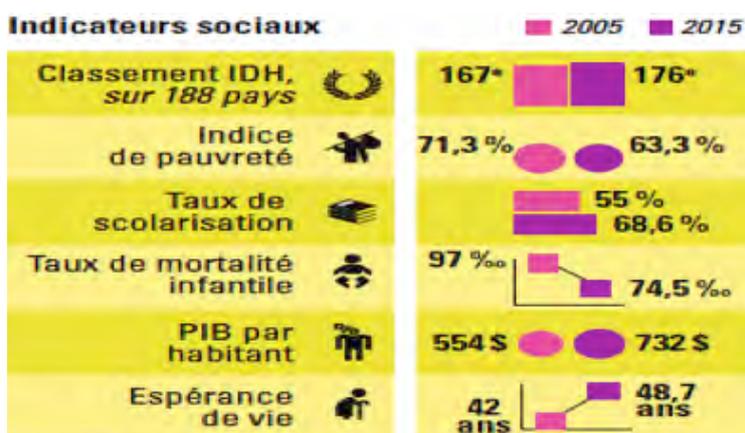
	2013	2014	2015	2016
Croissance du PIB (%)	8,	9,5	6,9	5,3
PIB en milliards de dollars	32,68	35,	37,	40,41
PIB par habitant (en USD courant)	484	517,6	531,2	552,3
Taux d'inflation fin période (*)	1,08	1,26	1,60	3,79
Population résidente	67	69	71	73
Taux de chômage	49,1	46,1	43,0	39,9

Source Banque Centrale du Congo

(*) Pour l'inflation en 2016, il s'agit respectivement des taux en glissement et en moyenne annuels calculés par la BCC à la 4^{ème} semaine de juillet 2016.

(1) Estimations sur base des réalisations de production à fin mars 2016.

(**) Source : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).



Source Jeune Afrique du 28.07.2016

Climat des affaires

Evaluation de l'application des 28 mesures économiques urgentes

Le Président Joseph Kabila a tenu, le 05 juillet 2016, à l'Hôtel du gouvernement à Kinshasa, une réunion spéciale restreinte avec les membres du gouvernement ayant en charge le secteur économique. Il y a été procédé à l'évaluation des 28 mesures économiques urgentes au regard de la situation économique et monétaire du pays. Selon un communiqué de la Présidence de la République, le Chef de l'Etat a, au cours de cette rencontre, donné des instructions au gouvernement en vue de la mise en œuvre rigoureuse et sans faille des 28 mesures déjà préconisées, de l'application des sanctions à l'endroit de tous les responsables, cadres et agents des services publics agissant en violation des prescrits légaux et réglementaires en favorisant notamment la fraude fiscale et douanière.

Il a en outre donné des instructions au gouvernement afin que des mesures incitatives soient prises de nature à assurer l'accroissement et la diversification de la production, en mettant un accent particulier sur l'**agriculture**. Il a aussi instruit le gouvernement de protéger l'industrie locale à travers des mesures spécifiques et d'impliquer les gouvernements provinciaux dans la mobilisation des recettes à caractère

national. Au plan monétaire, le gouvernement a été instruit de poursuivre des efforts entrepris par la Banque centrale du Congo en vue de la stabilisation du marché de change. Aussi, le Chef de l'Etat a-t-il recommandé la concertation entre l'Institut d'émission et le gouvernement sur les mécanismes d'intervention sur le marché de change, prenant en compte le souci de l'harmonisation entre les politiques monétaire, fiscale et économique.

La Commission ad hoc du Conseil Economique et Social (CES) avait jugé d'un faible taux d'exécution les 28 mesures urgentes du Gouvernement de la RD Congo, prises en janvier 2016, pour raffermir les aspects socio-économiques. Lors de l'audition du rapport de la Commission ad hoc chargée d'examiner l'impact de ces mesures, le vendredi 27 mai 2016, dans la salle de spectacles du Palais du peuple, le CES a attribué la cause du constat fait notamment à la confusion entre les actions conjoncturelles et les actions structurelles. Dans son rapport, il a été constaté, dans l'ensemble, plusieurs faiblesses liées à l'application desdites mesures sur le plan de la conception, de la programmation et de l'évaluation.

OHADA : des progrès notables de création d'emploi en RDC

Le président de la commission nationale d'OHADA-RDC, le Professeur Massamba, a fait savoir, le 26 avril 2016, en marge de l'assemblée plénière de la Commission de normalisation comptable de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), que la RDC a enregistré des progrès notables dans le processus de création d'emploi ; ce, après huit ans d'application du plan comptable-OHADA. Il a indiqué que le pays a réalisé un bond spectaculaire de 83 points en

ce qui concerne le processus de création d'entreprises. A l'en croire, sur le plan de l'amélioration des climats des affaires, la RDC a progressé de seulement 3 points selon le dernier rapport Doing Business. En fin avril 2016, les représentants de 17 pays africains membres de l'OHADA ont examiné, dans le cadre de l'assemblée plénière de la Commission de normalisation comptable, le projet d'acte uniforme sur le droit comptable dans ces différents pays.

Classement 2016 des pays africains prospères : la RDC à la 35^{ème} place sur 38 pays cotés

Legatum Institute, une institution londonienne, a publié, en juin 2016, une étude intitulée « Africa Prosperity Report 2016 » dans laquelle il a classé trente-huit pays africains en fonction des critères reflétant le niveau de prospérité propre à chacun de ces États. Au total, il y en a près de quatre-vingt-dix facteurs de base établis en huit grandes catégories essentielles, en l'occurrence l'économie, la présence d'opportunités d'entrepreneuriat, la gouvernance, l'éducation, la santé, la sécurité, la liberté personnelle et, enfin, le capital social. Mais le principal facteur est bien entendu le niveau de PIB par habitant. Pour autant, certains critères n'ont rien d'économique. C'est le cas de la « liberté personnelle » qui inclut, selon l'étude,

la liberté d'expression et de conscience ainsi que la tolérance à l'égard des minorités. Ainsi, si l'Afrique du Sud est classée comme la locomotive en Afrique alors qu'elle n'est que la troisième puissance de la région sur le plan strictement économique derrière le Nigéria et l'Égypte, c'est en fonction du niveau élevé de prospérité et de ses performances dans plusieurs catégories dont l'éducation, le capital social, la santé, la gouvernance, la présence d'opportunités d'entrepreneuriat et la liberté personnelle. Dans cette liste de l'Afrique prospère, le top 10 est constitué ainsi de l'Afrique du Sud, du Botswana, du Maroc, de la Namibie, de l'Algérie, de la Tunisie, du Sénégal, du Rwanda, du Ghana et du Burkina Faso.

Kinshasa classée 6^{ème} ville la plus chère au monde

Le cabinet d'audit Mercer, spécialisé dans le conseil en ressources humaines, élabore chaque année une enquête sur la qualité de la vie dans le monde pour aider les multinationales à rémunérer équitablement les salariés expatriés. Sur le classement Mercer 2016 des villes les plus chères au monde publié, le 22 juin 2016, Kinshasa occupe la sixième place derrière Hong Kong, Luanda, Zurich, Singapour et Tokyo. La capitale congolaise progresse de 7 places par rapport au dernier classement. Trois villes africaines (Luanda, Kinshasa et N'Djamena) figurent parmi les 10 villes les plus chères au monde. La 22^{ème} édition de ce palmarès inclut cette année 209 villes issues de cinq continents et compare les coûts de plus de 200 éléments dans chacune d'entre elles, qu'il s'agisse du logement, des transports, de la nourriture, des vêtements, des articles ménagers ou du divertissement. Les chiffres de

l'enquête Mercer sont tirés d'une enquête menée en mars 2016, selon les taux de change en vigueur à cette période. Le classement réalisé par Mercer se base sur des appréciations et des évaluations détaillées de 39 éléments de qualité de vie, regroupées dans 10 catégories : Environnement politique et social, Environnement économique, Environnement socio-culturel, Considérations médicales et sanitaires, Ecoles et éducation, Services publics et transport / Infrastructure urbaine, Loisirs, Biens de consommation, Logement, Environnement. Les notes attribuées à chacune des rubriques permettent d'effectuer une comparaison entre les villes. De cette comparaison ressort un indice dit « de qualité de vie », quantifiant statistiquement la différence de qualité de vie entre la ville d'accueil et la ville d'origine du salarié.



Publications de la Représentation économique et commerciale
des Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Ambassade de Belgique - Jérôme Roux
Tél. : 0815048271 - Email : beltrade@vodanet.cd

BELTRADE

info **mission** **contact**

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA RDC

Beltrade info en ligne sur
www.beltrade-congo.com



Mission économiques belges à Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu et Goma du 23 mai au 2 juin 2016



La Représentation économique et commerciale des trois Régions du Royaume de Belgique et du Grand-Duché du Luxembourg vient d'organiser une mission économique à Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu et Goma du 23 mai au 2 juin 2016.

A cette occasion, une brochure a été éditée reprenant une description de l'activité et des attentes des sociétés participantes.

Cette mission constitue la suite de celle que nous avons organisée en Belgique et au Luxembourg en octobre dernier. 49 sociétés en tout, actives dans le secteur financier, celui des assurances, des nouvelles technologies

des télécommunications et de l'information ainsi que l'énergie renouvelable (surtout l'hydroélectricité et l'énergie solaire). Nous avons également mis l'accent sur le secteur des multimédias dans le cadre notamment du passage au système de transmission numérique terrestre.

Toutes les sociétés n'ont pas participé à l'ensemble des étapes. On comptait 48 sociétés à Kinshasa, 24 sociétés à Lubumbashi et 13 sociétés à Bukavu et à Goma.

Au total, 1063 entretiens interentreprises (B2B) ont été organisés : 656 à Kinshasa, 203 à Lubumbashi, 121 à Bukavu et 83 à Goma.

Déroulement de la mission

L'étape de Kinshasa

Les entreprises belges sont arrivées pour la plupart le samedi 21 mai 2016 par le vol de Brussels Airlines en provenance de Bruxelles. Le **dimanche 22 mai** dans l'après-midi, nous avons organisé une **séance de briefing** à l'hôtel Memling. Chaque société belge a pu se présenter selon l'ordre repris dans la brochure de la mission. Cet exercice est toujours très utile

car il permet d'emblée en début de mission de créer un esprit de groupe et de voir quelles synergies sont possibles entre membre de la délégation. Nous avons ensuite parcouru l'ensemble du programme général de la mission et chacun a reçu son dernier programme de rendez-vous individuels.



Le **lundi 23 mai** a commencé par une séance d'ouverture de la mission avec 3 orateurs :

- l'ambassadeur de Belgique, S.E. Michel Lastschenko ;
- le Ministre de l'économie nationale, S.E. Modeste Bahati Lukwebo, qui avait déjà présidé la mission économique congolaise en Belgique et au Luxembourg en octobre 2015 ;
- La délégation belge a ensuite été présentée en séance plénière par le Conseiller économique et commercial des trois Régions belges et du grand-Duché du Luxembourg, Jérôme Roux.

Après une pause-café d'une heure, utile pour lancer les B2B, nous avons débuté une première table ronde sur le secteur des télécommunications en RDC avec deux orateurs du côté congolais :

- S.E. Thomas Luhaka, Vice Premier Ministre et Ministre des PT-NTIC qui nous a présenté les opportunités qu'offre le secteur des NTIC en RDC avec notamment l'avènement de la fibre optique, la relance de la Poste, le passage au système de transmission numérique terrestre, la numérisation de plus en plus systématique de nombreux secteurs de l'économie congolaise (l'administration publique, la santé, l'enseignement...), le développement du commerce en ligne... ;
- Mr Thys Kazad Vice-Président de la Commission nationale des Télécommunications de la Fédération des Entreprises du Congo et *Regulatory affairs Director* chez TIGO, qui vient d'être racheté par Orange. Très bon

connaisseur du secteur, il nous a donné le regard du secteur privé sur les opportunités du secteur congolais des télécommunications en matière de services et d'équipements (hardware, software, expertise et formations).

Chaque membre de la délégation belge susceptible d'apporter une réponse à ces opportunités d'affaires dans le secteur des télécommunications et des nouvelles technologies en RDC a ensuite brièvement présenté ce qu'il avait à offrir, à l'aide d'un film d'entreprise ou d'un Power point. Les sociétés belges qui n'étaient pas concernées par cette première table ronde étaient déjà en rendez-vous B2B dans une autre salle ou sur le terrain avec leur client.

Dans l'après-midi, une deuxième **table ronde était organisée sur le secteur des Multimédias**. Comme pour la table ronde du matin, nous avons choisi deux orateurs du côté congolais, l'un du secteur public, l'autre du secteur privé:

- Le Ministre en charge du secteur, S.E. Lambert Mende Omalanga, Ministre des Médias et Communication, qui nous a brillamment brossé les opportunités qu'offre le secteur des médias et de la communication en RDC avec notamment l'avènement de la fibre optique, le passage au système de transmission numérique terrestre, le développement de nouvelles sociétés en RDC dans le secteur des multimédias...
- Le Directeur général de Télé 50 et Président de l'Union de la presse nationale du Congo à Kinshasa, Jean-Marie Kassamba, qui nous a présenté très concrètement les opportunités du secteur des radios et des télévisions en RDC en matière de services et d'équipements (hardware, software, expertise et formations).

L'offre belge en matière audiovisuel et multimédias a ensuite été présentée par chaque société belge concernée.

Le soir, un cocktail, organisé sous le chapiteau de l'Hôtel Pullman, avec le soutien de la Sofibanque, a permis de réunir les principaux partenaires potentiels des sociétés belges, sou-

vent plus disponibles en soirée qu'en pleine journée.

Le mardi 24 mai, la journée a commencé par une troisième **table ronde sur le thème des banques et des assurances**. 4 orateurs se sont succédés (deux pour le secteur bancaire, deux pour le secteur des assurances) pour nous présenter brièvement le secteur des services financiers en RDC :

- Le Vice-Président de l'Association Congolaise des Banques, Monsieur Hassan Wazni, a rappelé l'évolution qu'a connu le secteur bancaire ces dix dernières années en RDC puis a présenté les opportunités du secteur bancaire congolais en matière de services et d'équipements (hardware, software, expertise et formations) ;
- Monsieur Célestin Mukeba, Directeur Général de la Procredit Bank Congo, devenue Equity Bank Congo depuis 2015. Il nous a rappelé l'expérience de sa banque en matière d'inclusion financière ;
- Monsieur Valery Safarian, Vice-Président de l'Association professionnelle des Courtiers d'Assurance et Directeur du Développement d'Orbis en RDC nous a ensuite présenté les opportunités du secteur congolais des assurances en matière de services et d'équipements (hardware, software, expertise et formations) ;
- Enfin, Joe Abou Chacra, Ceo de Medgulf, a expliqué pourquoi une compagnie internationale d'assurance comme Medgulf a choisi la RDC pour s'implanter en Afrique Sub-saharienne.

Comme la veille, les sociétés belges concernées ont présenté leur offre en biens ou en services sur toute la chaîne de valeur du secteur des banques et des assurances.

Après cette table ronde, plusieurs sociétés belges étaient invitées sur le plateau de l'émission « Mon Assureur », animée par la journaliste Myriam Esther Misenge, de la chaîne de télévision B-One.

L'après-midi, les sociétés belges du secteur de l'énergie étaient reçues par Max Monga, Coordonnateur de l'Unité de gestion du projet de centrales hydroélectriques de taille moyenne (UCM).

Monsieur Monga nous a présenté son équipe et a brossé de façon très claire les opportunités qu'offre la RDC en matière d'énergie renouvelable, notamment l'hydroélectricité et l'énergie solaire. Chaque société belge concernée a ensuite présenté son offre en matière d'hydroélectricité ou d'énergie solaire.

Le soir, un cocktail était organisé à la résidence de la Déléguée Wallonie-Bruxelles, Kathryn Brahy, avec le soutien de la Procredit bank. Malheureusement, la Déléguée a dû s'excuser ce soir-là, clouée au lit par une forte malaria. Cette soirée a permis de compléter ou d'approfondir les contacts noués jusque-là.

La journée du mercredi 25 mai a été réservée à la poursuite des rendez-vous interentreprises ou auprès d'un Ministre ainsi qu'à des visites de terrain personnalisées, comme par exemple, celle de la société Thales au Data center d'Orioncom ou Craft Engineering à l'hôpital de Monkole.

L'étape de Lubumbashi



Jeudi 26 mai, les uns sont restés à Kinshasa ou ont déjà regagné Bruxelles tandis que les autres se sont envolés vers Lubumbashi.

L'après-midi, un séminaire d'ouverture de la mission au Haut Katanga s'est ouvert en présence du Gouverneur de province, S.E. Jean-Claude Kazembe Musonda et de la Directrice générale de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANAPI), Wivine Mumba Matipa.

Le séminaire a commencé par un mot de bienvenu du Consul général de Belgique, Stéphane Doppagne, qui a dépeint de façon très complète et précise le contexte économique actuel de l'ex-province du Katanga, notamment dans le secteur minier.

Le Gouverneur a ensuite énoncé le nouveau contexte institutionnel qui prévaut au Katanga depuis le découpage administratif de l'ex-province du Katanga en 4 nouvelles provinces puis a évoqué les priorités de son gouvernement pour le Haut Katanga.

Puis, François-Xavier Musuil Tshibumb, Président de la Commission Pme de la FEC Katanga a présenté les opportunités d'affaires au Katanga dans les secteurs de l'énergie, des mines, télécommunications, multimédias et services financiers.

Enfin, Olivier Tixier, Directeur régional zone Sud de Rawbank, en présence de Michel Brabant, Directeur commercial de Rawsur et de Fawzi Abisaleh,

Directeur Commercial Katanga de Rawsur, a présenté l'activité de Rawbank au Katanga, les produits proposés par Rawsur et son regard sur le paysage économique actuel et futur de la province.

Les membres de la délégation belge se sont ensuite présentés souvent à l'aide d'un film d'entreprise.

Le soir un cocktail était organisé chez le Consul général. Presque tous les invités ont répondu présents, ce qui a permis de démarrer de façon informelle les B2B des deux jours à venir. Les vendredi 27 et samedi 28 mai ont été entièrement consacrés aux entretiens interentreprises et aux visites de terrain personnalisées. Les uns se sont rendus sur le site même de sociétés minières comme Tiger Ressources ou Anvil Mining ; les géologues de Tractebel ont visité un gisement de calcaire à Likasi ; JLA a réalisé des relevés topographiques pour une future centrale hydroélectrique pour la ferme de l'Espoir ; Craft Engineering a visité plusieurs hôpitaux ; Enerdeal s'est rendu chez Congo Energy, du Groupe malta Forrest, avec qui il est entrain d'installer une centrale solaire de 1 MW à Manono, dans la province du Tanganyka...

Grâce à Jun FAN, Managing Director de F&L Solutions Belgium, une réunion très intéressante a pu être organisée le samedi 28 mai à l'hôtel Pullman de Lubumbashi entre plusieurs membres de la communauté chinoise au Katanga et quelques membres de la délégation belge. Etaient présents du côté chinois, des sociétés minières et de construction souvent assez difficile à approcher : John Zeng, Président de Maadini Mining SPRL, NG Siu Kam, Vice-Président de CNMC Huachin Mining SA, le directeur Afrique et le géologue de Zhongnan Construction Group ; Avic International Beijing Company Limited.

Jun Fan et Olivier Tang, Secrétaire général de la Communauté chinoise au Katanga, nous servaient d'interprètes. Tous les deux ont étudié le Français dans la même université à Beijing. Il a été décidé lors de cette rencontre d'approfondir les liens entre sociétés chinoises, belges et congolaises en RDC grâce à d'autres rencontres tripartites comme celle-ci.

L'étape de Bukavu



Le dimanche 29 mai, une partie de la délégation est rentrée à Kinshasa, d'autres à Bruxelles et une vingtaine de participants ont poursuivi la mission sur Bukavu.

En fin d'après-midi, un séminaire d'ouverture de la mission au Sud Kivu suivi d'un cocktail a été organisé à l'hôtel Orchid's avec le soutien de la BCDC.

Le Directeur régional Est de la BCDC, Monsieur Paty Mushagalusa nous a donné un aperçu du contexte économique et des opportuni-

tés d'affaires au Sud Kivu dans le secteur de l'énergie, des mines, des services financiers, des télécommunications et nouvelles technologies.

Puis, comme à Lubumbashi, chaque membre de la délégation belge a pu présenter son activité et ses attentes par rapport à cette mission.

Le cocktail qui a suivi a été très utile pour le lancement des B2B.



Le soir, un premier contact était établi à l'hôtel entre les membres de la délégation belge et le Gouverneur de la province du Sud Kivu, **S.E. Marcellin Cishambo**.

Le lendemain matin, le Gouverneur nous recevait pour le petit-déjeuner avec l'ensemble de son gouvernement provincial. Ensuite, pen-

dant que les uns étaient en rendez-vous B2B à l'hôtel, les autres (principalement les géologues de Tractebel et la société Luciad) ont accompagné le gouverneur pour une visite de terrain sur les sites à fort risque d'érosion de Bukavu. Puis nous avons visité une centrale hydroélectrique avec JLA et DSV.

L'étape de Goma



Le mardi 31 mai, nous nous sommes rendus en bateau de Bukavu à Goma. Là, nous avons été très bien accueillis par les membres de la FEC Nord Kivu.

L'après-midi, une séance d'ouverture de la mission au Nord Kivu était organisée à l'hôtel Linda avec le Vice-gouverneur de la province du Nord Kivu, S.E. Me Feller Lutaichirwa Mulwahale, le Président provincial de la Fédération des Entreprises du Congo, Singoma Mwanza et le Directeur de la Région Est de la TMB, Monsieur Arsène Ntambuka.

Un cocktail était ensuite organisé au très bel hôtel Lake Kivu Lodge avec le soutien de la Trust Merchant Bank.

Le lendemain, une partie de la délégation est restée à Goma pour des B2B tandis qu'une autre s'est rendu au siège de l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN) à Rumangabo, en compagnie d'Ephrem Balole, gérant de Virunga Sarl.

Mr Balole nous a dressé un tableau des réalisations et des objectifs de Virunga sarl dans et autour du Parc national des Virunga : développement du tourisme, protection de la biodiversité, développement de plusieurs centrales hydroélectriques autour du par cet de zoning industriels favorisant notamment la transformation des produits agroalimentaires et le développement des matériaux de construction.

Ensuite nous avons visité la centrale hydroélectrique de Matebe (13,7 Mw, financée par la Fondation Waren Buffet), en compagnie de son Maître d'œuvre, Michel Verleyen. Un projet réalisé en 2 ans, entre le 15 décembre 2013 et





le 15 décembre 2015. Sur le site de la centrale a été construit un business center et un incubateur pour accompagner les entrepreneurs, qui décideront d'implanter leur usine près de la centrale ; l'atelier mécanique, qui a servi à construire la centrale sera reconverti en centre de formation dans les métiers de la construction ; enfin, une école hôtelière est en cours de construction. Prochaine étape, Lubero, au centre du Parc des Virunga (Matebe, se situant au Sud du parc). Les travaux de construc-

tion d'une nouvelle centrale hydroélectrique viennent de commencer avec un financement de l'Union européenne et de la Coopération belge.

Des entrepreneurs locaux, comme Mwanza, Vany, Berki et Mode viennent de créer une société de production et de distribution d'eau et d'électricité, qui pourrait être impliquée dans cet ambitieux projet.

La mission s'est clôturée le jeudi 2 juin.

***Pour plus d'infos sur cette mission,
merci de lire le rapport détaillé sur
www.beltrade-congo.com***

Visite de la secrétaire d'Etat de la Région de Bruxelles dans deux écoles à Kinshasa

La secrétaire d'Etat de la Région de Bruxelles en charge de la coopération, Bianca Debeasts, s'est dit satisfaite, le 05 juillet 2016 à Kinshasa, de la mise en œuvre du programme « *Ecoles assainies et vertes assainies* », lors de la visite au complexe scolaire Vedruna, dans la commune de N'djili et du lycée Mama Diankenda dans celle de Limete. Le choix porté sur le complexe scolaire « *Vedruna* » résulte du fait que cette école est certifiée assainie par excellence depuis 2013. L'UNICEF a doté cette

école de 4 citernes de 20.000 litres d'eau et des latrines séparées entre garçons et filles. Quant au lycée Diakenda, il a été certifié depuis 2010 dans le cadre du projet « *Ecole verte assainie* », qui vise le soin et l'embellissement de la végétation de l'école ainsi que la sensibilisation des élèves aux règles d'hygiène. Dans le cadre du programme « *Ecoles assainies et verte assainie* », Mme Debeasts a aussi, au cours de son séjour, visité l'Ecole Don Bosco de la commune de Masina,.

Tshopo : la CTB débloque 31.000.000 d'euros pour financer deux projets PRODET ET PRODAT



CTB

AGENCE BELGE DE DÉVELOPPEMENT

Le coordonnateur ad intérim de la coopération technique belge (CTB) a indiqué, le 29 avril 2016, que 31 millions d'euros sont prévus pour financer deux projets dans la province de la Tshopo, à savoir le Programme de désenclavement de la Tshopo (PRODET), avec une enveloppe de 20 millions d'euros et le Programme de développement agricole pour 11 millions d'euros.

Le projet PRODAT vise une appropriation par les paysans d'un système agricole ainsi qu'une amélioration de revenus.

Le PRODET, quant à lui, veille à l'entretien permanent d'un réseau routier provincial et local. Les deux programmes seront exécutés dans les 3 territoires de la Tshopo à savoir Opala,

Isangi et Banalia pour une durée de 4 ans et demi.

Le projet PRODET a pour objectif de permettre l'entretien permanent des routes par les comités locaux d'entretien routier afin de permettre aux agriculteurs d'écouler leurs produits dans de bonnes conditions.

Quant au PRODAT, l'objectif est d'aider les agriculteurs de travailler dans des conditions tendant à la modernité en termes de capacités d'exploitation qui consistent à l'amélioration de la technique, en utilisant les intrants et à commercialiser correctement les produits en les transformant sur place pour avoir la valeur ajoutée de leur production.



L'Allemagne accorde 1.271.141 d'euros d'aide alimentaire pour la population de l'Ituri

Le gouvernement de la République d'Allemagne a accordé, à travers son ministère fédéral des Affaires étrangères, le 27 juin 2016, une subvention d'aide alimentaire de 1.271.141 d'Euros, au profit de la province de l'Ituri. Cette aide, précise l'Ambassade de ce

pays en RDC dans un communiqué, est destinée à la mise en œuvre du projet d'amélioration de la sécurité alimentaire et à la fourniture d'une alimentation saine aux populations de la province bénéficiaire, particulièrement celle du Sud d'Irumu.

L'Allemagne investit deux consuls honoraires à Bukavu et à Lubumbashi

La République fédérale d'Allemagne a procédé, les 4 et 6 juin 2016, à l'investiture et l'installation officielle de Messieurs Oliver Meisenberg et Michael Gebbers, respectivement Consuls Honoraires allemands à Lubumbashi et à Bukavu. Selon un communiqué de presse de cette représentation diplomatique à Kinshasa, l'ouverture de ces deux consulats honoraires allemands en provinces, symbolise la ferme volonté du Gouvernement fédéral allemand d'élargir et de renforcer encore plus les relations amicales et confiantes qui lient la République fédérale et la RDC. Né en 1970, le Consul Meisenberg a passé une grande partie de sa vie en RDC. Son engagement est polyvalent : dans l'industrie et dans l'agriculture, dans le secteur humanitaire, la coopération au développement et dans les médias. Son inno-

vation a fait progresser de façon remarquable le secteur bancaire congolais. Il parle à côté de l'allemand natif, le français, l'anglais et le swahili. Quant au Consul Gebbers, il est né en 1968, et a vécu pendant de très nombreuses années à Bukavu. La société qu'il dirige, Pharmakina, connue dans tout le pays, est un symbole vivant des relations économiques germano-congolaises. Le Consul Gebbers charrie à une vaste et longue expérience de plusieurs années dans différents secteurs de l'économie dans la région du Kivu. Ce qui fait de lui un parfait et digne représentant de l'Allemagne. Par ailleurs, en plus de l'allemand, sa langue maternelle, il parle parfaitement le français et l'anglais, il comprend et parle bien sûr aussi le swahili.

L'Allemagne accorde 332.500 euros pour l'amélioration des soins de santé primaires au Bas-Uélé

Le ministère fédéral des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, via son unité de l'aide humanitaire, a accordé, le 20 juin 2016, un financement de 332.500 euros à l'organisation Malt Hilsdanst (œuvres de l'ordre de Malte) pour l'amélioration des soins de santé primaires de base des populations au Nord du territoire de Bondo, province du

Bas-Uélé. L'ambassade d'Allemagne en RDC a, dans un communiqué de presse, indiqué qu'une attention particulière est portée aux besoins des réfugiés en provenance de la République centrafricaine (RCA), soulignant que le projet est planifié pour une période allant du 1^{er} juillet 2016 au 31 mai 2017.



RDC-FRANCE



Matata Ponyo dans une double cérémonie de l'Etat français

Le Premier Ministre Matata Ponyo Mapon a présidé, début juin 2016 à Kinshasa, une double cérémonie à l'initiative de l'Etat français. La première a porté sur l'inauguration de nouveaux locaux du Lycée Français René Decartes, un bâtiment de 6 étages avec annexes, destinés au logement du personnel enseignant. Le second a consisté au lancement de la 3^{ème} édition de la semaine française qui a pour objectif de promouvoir les investissements français en RDC. Il a parcouru tous les stands en félicitant les entrepreneurs et les a encouragés à venir investir au Congo, une terre hospitalière. Prenant la parole pour la circonstance, le Chef du gouvernement a lancé une invitation aux investisseurs qui hésitent encore, à venir opérer en RDC où le climat des affaires s'améliore au jour le jour. Il a ensuite rappelé l'excellence des relations politiques, économiques et culturelles qui existent entre



Paris et Kinshasa, avant de souhaiter plein succès à cette 3^{ème} édition de la semaine française purement business.



La RDC a bénéficié de 1,2 milliards Usd de l'assistance humanitaire américaine

La directrice du bureau santé de l'USAID, Izzy Simmons, et le Directeur des Centres pour la Prévention et le Contrôle des Maladies (CDC), Raimi Ewetola, ont conjointement animé une table ronde, le 27 avril 2016 au centre culturel américain à Kinshasa. A cette occasion, ils ont évoqué des actions du gouvernement américain en RDC, avec un milliard deux cents millions de dollars affectés à l'aide au développement et à l'assistance humanitaire chiffrée durant les cinq dernières années et libérés à travers l'USAID. Selon Izzy Simmone, il s'agit approximativement de 800 millions de dollars américains destinés à l'amélioration des secteurs vitaux de la santé maternelle et infantile, de la santé de la reproduction, et la prévention des maladies infectieuses, notamment le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA.

Durant les 3 dernières années, plus de 150.000 vies d'enfants ont été sauvées par l'USAID. En outre, plus de 223.000 familles ont pu limiter ou espacer les naissances, évitant près de 30% de cas de mortalité maternelle et 25% de mortalité infantile. Grâce à l'aide du gouvernement américain, environ 27 millions de Congolais, soit 35% de la population, ont accès aux services essentiels contre le paludisme et le nombre de ménages ayant au



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

moins une moustiquaire a augmenté de 9 % en 2007 à 70% en 2013.

Izzy Simmones soutient que la lutte contre le paludisme est l'une des plus importantes du moment en matière de santé publique car depuis 2000, les décès dus au paludisme ont chuté d'environ 66% parmi tous les groupes d'âges et 71% chez les enfants de moins de 5 ans. Un nouveau programme GHS (Sécurité global de la santé) doit être lancé en vue d'éviter de grandes épidémies. Il sera axé sur l'amélioration des services de laboratoire, la formation des personnels de santé, la surveillance, la création d'un centre d'urgence. Structures américaines, le CDC et l'USAID visent à appuyer les efforts de la RDC afin d'éradiquer l'extrême pauvreté, de favoriser la résilience et d'améliorer la sécurité et la prospérité.

L'USAID et DFID allouent 50 000 USD pour l'éducation civique

Cinq ONG de la société civile vont bénéficier, le 4 mai 2016 à Kinshasa, de la subvention de 50 000 dollars américains, de la part de l'USAID et de la coopération britannique, pour mettre en œuvre des activités d'éducation civique et électorale en RDC. Il s'agit de : ADID, basée dans l'ex-Kasaï Oriental, le CRONGD dans l'ex-Katanga, la commission épiscopale Justice et Paix, le Groupe Jérémie du Sud-Kivu et le RECID travaillant à Kinshasa. Les structures bénéficiaires travailleront en synergie avec une trentaine d'autres organisations non gouver-

nementales pour couvrir quinze des vingt-six provinces de la RDC. Selon les bailleurs des fonds, les activités de sensibilisation qui seront menées grâce aux subventions reçues devront permettre à la population d'avoir les informations nécessaires et adéquates sur le processus électoral, leur rôle en tant qu'électeurs ainsi que sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens. Les bénéficiaires se sont engagés à sensibiliser les communautés afin que celles-ci puissent mieux comprendre ce processus pour une participation active.



INPP/Lubumbashi : le Japon accorde 30 millions USD à la RDC

Le Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Raymond Tshibanda, et le Représentant résident de la JICA (Agence japonaise pour la coopération internationale) en RDC, Aoki Toshimichi, ont procédé, fin avril 2016 à Kinshasa, à la signature d'un accord de don de 30 millions de dollars américains pour la construction de la direction provinciale de l'Institut national de préparation professionnelle (INPP) à Lubumbashi, dans la province du Haut Katanga. Ceci s'inscrit dans la perspective de permettre aux trente millions de jeunes attendus sur le marché de l'emploi d'ici 2030 d'acquérir des aptitudes qui les rendent éligibles aux emplois disponibles ou les prédisposent à devenir eux-mêmes des créateurs d'emplois.

Il a rassuré que ce bâtiment, plus grand que celui de Kinshasa, sera mis en service début 2017.

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Raymond Tshibanda, et le chargé d'affaires du Japon en RDC, Shuji Noguchi, ont procédé, fin avril 2016 à Kinshasa, à la signature et l'échange des notes relatives au projet de fourniture au bénéfice de la RDC une nouvelle locomotive pour le réseau ferroviaire urbain de la ville de Kinshasa, dans le cadre du Programme de développement économique et social en faveur du ministère des Transports et voies de communication. Ce projet est de l'ordre de 4,5 millions de dollars américains.

Le Japon réhabilite deux établissements scolaires à Kinshasa

Dans le cadre de son projet de réhabilitation des bâtiments scolaires, l'ambassade du Japon en RDC a procédé, le 9 juin 2016, à l'inauguration de l'École Primaire Flambeau et l'Institut Ngizulu réhabilités de fond en comble dans la Commune de Masina. Il s'agit d'un projet financé dans le cadre du Micro-Projet. Le chargé d'affaires a.i. de la représentation nippone en RDC, Shuji Noguchi, a souligné l'importance de l'éducation qui est une leçon que le Japon a apprise. La fin des travaux de réhabilitation de ce dernier établissement scolaire est intervenue à peine quatre mois après la signature du contrat de partenariat survenu le 1^{er} mars 2016. Cette école, datant de plus de 40 ans, a toujours fourni les services éducatifs aux communautés locales. Cependant,

en raison du vieillissement des bâtiments, et du manque d'équipements, l'École n'avait pas une capacité suffisante pour accueillir tous les élèves souhaitant bénéficier de son service éducatif.





Le premier groupe de la centrale de Zongo opérationnel avant fin juillet 2017

Le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a annoncé, au cours d'une communication devant les sénateurs en début juin 2016, que la mise en service du premier groupe de la centrale de Zongo interviendra avant fin juillet 2017. La moitié des fournitures de la ligne 220 KV Zongo-Kinshasa se trouve déjà sur le site. Ceci s'inscrit dans la suite de la signature d'un accord de prêt entre la RDC et l'Eximbank de Chine, le 29 janvier 2011. Cette centrale hydroélectrique de 150 MW, située sur la rivière Inkisi dans la province du Kongo central, est exécutée à plus de 85% et la quasi-totalité (99 %) de ses fournitures principales, soulignant

que les équipements électroniques sont déjà sur place.

L'entrepreneur Sinohydro et le bureau conseil chinois ont reçu des paiements totalisant près de 240.000.000 USD, représentant 66,7%, soit 2/3 du prêt chinois. La Snel, quant à elle, a décaissé 50.000.000 USD pour le projet service de la dette et dépôt de garantie cash compris. Le Premier ministre a indiqué que, des voies alternatives sont à l'étude, notamment la création en partenariat public-privé d'une société de projet devant financer le solde des travaux (additionnels compris) pour près de 70 millions USD et les poursuivre. Ce partenaire exploite les ouvrages et rembourse les prêts chinois.

Un consortium chinois pour la construction du barrage de Busanga

Les autorités congolaises ont signé, le 06 juin 2016 à Kinshasa, un accord confiant à un consortium chinois la construction d'une centrale hydroélectrique de 240 MW destinée à combler une partie du déficit énergétique freinant la production minière en RDC. Selon Moïse Ekanga, Secrétaire exécutif du bureau de coordination et de suivi du programme sino-congolais, le barrage de Busanga, en aval de deux autres centrales existantes sur le cours supérieur du fleuve Congo au Katanga (sud-est de la RDC), doit être réalisé dans les 5 prochaines années. Le coût de la construction n'a pas été révélé.

L'électricité produite doit être affectée prioritairement à la Sicominex (Société sino-congolaise des mines), qui a sorti sa première cathode (feuille de cuivre raffiné) en novembre 2015. Cette coentreprise est le fruit d'un gigantesque contrat signé par Pékin et Kinshasa en 2007. Aux termes de cet accord, la Chine s'est engagée à construire des infrastructures (routes, hôpitaux, écoles...) en échange

de concessions minières en RDC et de prêts à l'État congolais. L'accord a dû être renégocié pour offrir des termes plus avantageux au Congo en 2008. Il avait été dénoncé comme léonin par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Assise sur des réserves évaluées à 10 millions de tonnes en cuivre, la Sicominex avait indiqué vouloir produire 125.000 tonnes par an et monter progressivement jusqu'à 400.000 tonnes. A en croire Moïse Ekanga, la Sicominex importe actuellement l'essentiel de ses besoins en électricité de la Zambie. Cinquième producteur mondial de cuivre (chiffres 2014) grâce à ses fabuleux gisements du Katanga, la RDC est durement frappée par la chute des cours des matières premières provoquée par le ralentissement de l'économie chinoise. Le patronat congolais déplore depuis des mois un déficit chronique d'énergie au Katanga entravant l'essor du secteur minier à l'origine de la forte croissance économique qu'a connue le pays de 2012 à 2016 (plus de 7% par an en moyenne).

La société AVIC INTL en voie d'opérer au Haut-Katanga

Le gouverneur du Haut-Katanga, Jean Claude Kazembe Musonda, a accordée, le 14 juillet 2016 à Lubumbashi, une audience à une délégation de la société chinoise AVIC international Beijing Company Limited, conduite par son Directeur Général Zhao Renxing. Il s'agit d'une société spécialisée dans le secteur agricole, et comptant devenir opérationnelle dans la province du Haut Katanga. Présente dans plusieurs pays africains, cette société envisage d'investir dans la province du Haut Katanga dans les secteurs des infrastructures, agriculture, tourisme et énergie. Zhao Renxing a souligné que sa firme va apporter son expertise dans les villages agricoles afin d'amener la dernière technologie de pointe pour développer l'agriculture sur toute l'étendue de la province. Il a également parlé du secteur de



AVIC INTL

l'énergie électrique qui sera également exploitée à des fins commerciales après la construction de barrages sur les sites qui leur seront distribués par le gouvernement provincial du Haut-Katanga. Cette société chinoise va construire des parcs touristiques et agro-pastoraux pour développer ce secteur clé afin de rentabiliser les recettes. Tous ces projets seront réalisés en partenariat avec le gouvernement provincial du Haut Katanga, ayant adhéré à cette initiative visant la diversification des secteurs pour renflouer les caisses de l'Etat.



RDC-KENYA



La RDC et le Kenya pour le renforcement des relations commerciales

La ministre du Commerce extérieur Nefertiti Ngudianza a affirmé dans son intervention, début juin 2016 en marge de la deuxième édition foraine kenyane de Kinshasa, que le commerce et l'investissement entre la RDC et le Kenya ont du chemin à faire. Selon la ministre, le niveau du commerce et de l'investissement entre les deux pays doit nécessairement être relevé d'autant plus que les relations bilatérales entre les deux Etats soient au beau fixe. En effet, a-t-elle souligné, il est à constater que la disparité des échanges commerciaux entre les deux pays est criante. Au regard de l'analyse du commerce bilatéral entre les pays, il se dégage que la balance commerciale est largement en faveur du Kenya, a fait remarquer la ministre, indiquant que la RDC a

du travail à faire. A en croire la ministre, l'association du commerce et de l'investissement offre aux pays qui l'emploient, la possibilité de créer des synergies nécessaires pour le développement des chaînes de valeur régionale où la RDC peut jouer un rôle important. L'ambassadeur du Kenya en RDC, Georges Masafu, a salué l'accompagnement des autorités congolaises dans l'organisation de cette édition foraine des entreprises kenyanes, affirmant que celle-ci va favoriser davantage les échanges commerciaux entre les deux pays. La FEC et la chambre nationale de commerce et d'industries ont envisagé la signature d'un protocole d'accord en vue de favoriser l'émergence d'une économie commune fructueuse entre les deux pays.

Une banque kényane candidate à la reprise de la Biac

La Biac compte environ 150 agences à travers le pays.

Commercial Bank of Africa, l'une des plus importantes banques du Kenya, a envoyé une lettre - consultée par l'agence américaine «Bloomberg» - à la Banque centrale du Congo pour exprimer son intérêt dans la reprise de la Biac, un des plus grands établissements bancaires de la RD Congo, actuellement en difficultés.

La lettre, datée du 30 juin 2016, est signée de la main d'Isaac Awuondo. Selon l'agence de presse *Bloomberg*, le directeur général de Commercial Bank of Africa (CBA) y exprimerait son intérêt à s'installer en RD Congo en investissant dans la recapitalisation de la Biac - troisième banque du pays jusqu'à sa mise sous administration provisoire en mai dernier.

Les sources proches du dossier estiment que 100 millions de dollars seraient nécessaires pour remettre à flots la banque, propriété à 100 % de l'entrepreneur Elwyn Blattner.

Contacts précédents

Le nom de CBA n'est pas une surprise pour ceux qui suivent de près le dossier : la banque, contrôlée par la famille Kenyatta, avait selon nos informations déjà été en contact avec Elwin Blattner avant la mise sous administration provisoire. Elle entend par ailleurs emboîter le pas à Equity Bank, qui a acquis en mai 2015 ProCrédit Bank Congo et se déploie depuis sur un marché largement sous-bancarisé. Les administrateurs provisoires de la Biac ont six mois (depuis le 30 mai) pour trouver une sortie à la crise que connaît la Biac.

Cette dernière, dont les causes semblent multiples (mauvaise gestion mais aussi arrêt d'une ligne de financement accordé par la Banque centrale), a pris une tournure politique, depuis que le Premier ministre, Patata Ponyo Mapon, et le gouverneur de la Banque centrale, Déogratias Mutombo Mwana Nyembo, s'opposent publiquement sur le sujet.

Septième banque kényane par le total de bilan (environ 2,1 milliards de dollars fin 2015), CBA a déjà débuté son déploiement hors du Kenya, avec une présence en Ouganda et en Tanzanie.

Suppression programmée de 600 emplois à Kenya Airways

Kenya Airways, compagnie aérienne kényane, a annoncé, le 31 mars 2016, dans un communiqué, la suppression programmée de 600 postes dans le but de faire des économies. En effet, elle entend économiser deux cents millions d'euros. Les postes menacés de suppression correspondent à 15% des salariés dont le nombre total est à hauteur de 4.000. Cette mesure "aura pour résultat le licenciement ou le redéploiement de 600 salariés ailleurs", précise le communiqué. Détenue en partie par le gouvernement kényan et Air France-KLM, Kenya Airways est l'une des

compagnies aériennes les plus importantes du continent africain. Elle est dotée de nombreuses connections en Europe et en Asie. Selon des observateurs, les nombreuses attaques terroristes enregistrées dans nombre de pays africains dont le Kenya, contribuent au ralentissement de l'avancée de la compagnie aérienne. En effet, le nombre de touristes a considérablement diminué ces dernières années, notamment compte tenu des attaques des islamistes Shebab de Somalie au Kenya.



Fin du mandat de l'EUSEC

Le mandat de la Mission de sécurité européenne pour l'assistance à réforme de la sécurité en RDC (EUSEC) est arrivé à sa fin le 30 juin 2016. Le chef de cette mission, le colonel Johan De Laere, s'est dit content d'avoir contribué à la mise en place de la réforme des Forces armées de la RDC (FARDC). Dans le cadre de cette réforme de l'armée, l'EUSEC dit avoir contribué dans plusieurs domaines. Il s'agit de la réalisation du recensement du personnel des FARDC, l'attribution des cartes d'identité aux éléments recensés, la création d'une base des données qui pourra désormais servir d'outils de gestion du processus de mise

en retraite du personnel vieillissant. Après le départ de la mission, un autre programme de l'Union européenne dénommé «Progress » et financé par le 11^{ème} Fond européen de développement, va reprendre deux des trois missions de l'EUSEC. Il s'agit du conseil stratégique et de la consolidation de l'administration des FARDC. Le colonel Johan De Laere a par ailleurs recommandé à la hiérarchie des FARDC de s'approprier la troisième mission de l'EUSEC qu'est la formation des écoles militaires. Le mandat de la Mission de sécurité européenne pour l'assistance à réforme de la sécurité en RDC a duré presque 11 ans.

RDC-Commission européenne : signature d'un accord de 620 millions d'euros

Le Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, et le Commissaire européen au développement, Andris Pieļbāgs, ont signé, à Bruxelles en marge de la 2^{ème} réunion de reconstitution des ressources 2015-2018 pour l'éducation dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), un accord de 620 millions d'euros

dans la cadre du Programme indicatif national (PIN). Le nouvel appui de la Commission cible quatre secteurs de concentration. Il s'agit de la santé, l'environnement et l'agriculture durable, le renforcement de la gouvernance et de l'état de droit ainsi que la réhabilitation de la route nationale n°1.

100 000 000 USD de l'UE pour la gouvernance forestière

L'ambassadeur de l'Union européenne en RDC, Jean-Michel Dumond, a fait savoir en juin 2016 que la Commission de l'Union européenne s'engage à appuyer la RDC à la mise en place d'un cadre législatif en matière de gouvernance forestière, avec un financement de 100 millions de dollars américains par an, avant l'entrée en vigueur de l'accord de Paris d'ici à 2020. Il l'a indiqué en réponse aux préoccupations du ministre de l'Environnement, à l'occasion de sa rencontre avec les ambassadeurs des pays occidentaux à Kinshasa. Selon M. Dumond, ces fonds peuvent aider le pays sur le plan international à préparer les projets dans une certaine limite et dans un certain pourcentage, à court terme. A moyen terme,



la Commission européenne dispose d'un programme pour renforcer les capacités académiques et universitaires des experts congolais en la matière, à travers un programme éducatif à la fois national et régional. Dans ce cadre,

l'Ecole Régionale Post- universitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (Eraift) a obtenu récemment le label de l'UNESCO grâce aux efforts conjugués de tous les partenaires.

L'UE octroie 160 millions d'euros pour le développement durable de cinq zones dans les Virunga

L'Union européenne a signé avec le gouvernement congolais, le 15 décembre 2015, une convention pour une enveloppe de 160 millions d'euros à Rumangabo, siège du Parc national des Virunga (PNVi) pour le développement durable de cinq zones, particulièrement dans le cadre d'un programme qu'elle conduit. Le Programme couvre un tiers sur l'environnement proprement dit, en ce qui concerne l'écotourisme dans le PNVi fréquenté annuellement par des milliers de touristes. Il concerne également l'agriculture durable susceptible de favoriser l'agroforesterie autour de Kinshasa et de Lubumbashi, en vue de trouver des alternatives au problème de production d'énergie bois et de pallier au déboisement aux endroits précis. La réduction de la déforestation de 0,2

à 0,37 % par la RDC est une situation inquiétante, dès lors que plus de 600 mille mètres carré d'espaces représentant plus de la moitié de la ville province de Kinshasa sont déboisés chaque année, a déploré l'ambassadeur de l'UE en RDC, Jean Michel Dumond. Selon lui, son organisme a mis en place, pour ces projets, un instrument important dont l'UE a financé l'étude de faisabilité de l'Agence d'électrification rurale (ANSER), différents séminaires et la rédaction du décret créant cette agence. A Virunga à coté de Ruwenzori, 10 mille personnes sont prêtes à payer un compteur à 70 USD en pré-payé. La demande est réelle et solvable grâce à une capacité considérable de la centrale hydroélectrique y installée.

L'UE en soutien au secteur de la santé dans cinq provinces

Le chef de section santé et développement à la délégation de l'Union européenne en RDC, Mme Maria Gonzalez Mata, a affirmé, le 22 juin 2016, à l'issue des entretiens avec le vice-gouverneur de la province du Nord-Kivu, Feller Lutayichirwa Mulwahale, que l'Union européenne réitère son soutien à la province du Nord-Kivu dans le secteur de la santé en appui à la politique nationale du gouvernement central de la RDC. En plus de l'appui aux hôpitaux provinciaux, l'Union européenne apporte son soutien aux zones de santé ainsi qu'aux

divisions provinciales de ce secteur. L'appui de l'UE s'étend essentiellement sur cinq provinces, à savoir : le Nord-Kivu, l'Ituri, le Haut Lomami, le Kasai oriental et le Sud-Kivu. Des actions durables de développement de même que les urgences à l'instar de l'approvisionnement en médicaments essentiels et la lutte contre les épidémies déclarées sont entre autres les points sur lesquelles se focalisent l'Union européenne dans son volet d'appui au secteur de la santé.

Offre d'un lot de matériels roulants au ministère de la Justice

L'Union européenne et le Royaume de Suède ont offert un lot de matériels roulants, le 11 juillet 2016 à Kinshasa, au ministère de la Justice et des droits humains. Acquis sur financement du 10^{ème} FED à travers le Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ), cet appui vise à améliorer le fonctionnement de la justice et à renforcer l'accès à la justice en RDC. Les matériels sont composés d'un bus destiné au transport du personnel du Secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature à Kinshasa, six jeeps destinées aux juridictions et offices du ressort de la Cour d'appel de Kananga : TGI Luebo, TGI Tshikapa et la Cour d'appel ; 2 camionnettes pour faciliter le transport des détenus (transfèrement et extraction) à Tshikapa, Kananga ; deux camionnettes aussi pour Kinshasa, quatre pick-ups à usage des services du ministère de la Justice et des Droits humains. La remise de ces matériels roulants est censée permettre aux professionnels du monde judiciaire (magistrats, gref-

fiers, secrétaires, huissiers) et pénitentiaire de travailler dans des conditions plus modernes et confortables, dans le but de parvenir, avec d'autres appuis en renforcement des capacités, de délivrer des prestations conformes aux standards internationaux et aux attentes de la population envers un service public, respectueux des droits de la personne humaine et de la dignité de tous.

La cérémonie de remise officielle s'est déroulée dans l'enceinte du ministère de la Justice et des droits humains en présence du ministre de tutelle, Alexis Thambwe Mwamba, du chef de Délégation de l'Union européenne en RDC, l'ambassadeur Jean-Michel Dumond, du Secrétaire permanent du Conseil supérieur de la magistrature, Philippe Ubulu Pungu, de coordinatrice du PARJ et des hauts responsables des institutions nationales bénéficiaires.

L'UE résolue d'encadrer le commerce des « minerais de sang »

Après un an de négociations, les différentes institutions de l'Union européenne (UE) s'accordent pour encadrer l'importation des minerais de sang qui continuent à financer les conflits armés en Afrique. Selon l'AFP, la future réglementation européenne sera contraignante pour les entreprises importatrices de l'Union européenne se trouvant au début de la chaîne de production, y compris les fonderies et les raffineries. Seules les entreprises important de faibles volumes seront exemptées. Les entreprises importatrices de l'Union Européenne devront ainsi s'assurer et garantir qu'il n'y a pas de lien entre leur chaîne d'approvisionnement et les conflits armés, selon l'accord trou-

vé entre la Commission, les Etats membres et le Parlement européen. Les minerais concernés sont le tungstène, l'étain, le tantale et l'or et sont importés d'Afrique, notamment de la RDC et de la région des Grands-Lacs, où les groupes armés se disputent le contrôle des mines. La Commission de l'UE mettra en place une série de mesures volontaires dont les instruments d'audit, pour les entreprises en fin de chaîne de production qui utilisent les minéraux comme composants dans les produits qu'ils fabriquent. Une adoption finale des mesures est attendue dans les mois à venir.



Financement des activités de décentralisation: 50 millions USD

Le chargé de Projet et spécialiste Principal du secteur public, Boris Weber à la BM, a indiqué, le 12 juillet 2016, que la Banque mondiale est prête à financer les activités du volet décentralisation présenté par la Cellule Technique d'Appui à la décentralisation et l'administration de la décentralisation avec la clôture, au 30 juin 2016, du projet de renforcement des capacités en gouvernance (PRCG).

Boris Weber, en mission de supervision du Projet de renforcement des capacités de gestion de fonctions de base de l'administration publique et du Projet de réforme et de rajeunissement de l'administration publique (PRC-GAP), a souligné que la Banque mondiale continuera à financer et à appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme de la décentralisation après la fin du PRCG.

Les activités éligibles au financement additionnel de **50 millions de dollars** seront prises en charge par le PRRAP (Projet de réforme et de rajeunissement de l'administration publique)

dans ses deux volets : administration publique et décentralisation.

Il a également plaidé pour l'installation des cellules techniques provinciales d'appui à la décentralisation en provinces, en vue de jouer le rôle d'appui conseil de proximité auprès des institutions provinciales et des organes des entités territoriales décentralisées. Il en est de même de la mise en place des comités provinciaux de décentralisation, en tant qu'organe de dialogue et de concertation entre les institutions provinciales (gouvernement provincial et assemblée provinciale) et la société civile en matière de mise en œuvre de la décentralisation. La cellule technique provinciale d'appui à la décentralisation va permettre aux institutions provinciales, notamment le gouverneur de province, de mieux exercer la tutelle sur les actes des entités territoriales décentralisées, avec l'implication des administrateurs de territoire.

La BM participe à une allocation de 141 millions USD pour les études du projet Inga III

Justin Mobomi, du centre national d'appui au développement et à la participation populaire (CENADEP), a révélé à la presse le 11 juillet 2016 que, dans le cadre du « projet d'appui au plaidoyer pour l'accès inclusif à l'énergie », la Banque Mondiale (BM) et la Banque africaine de développement (BAD) vont mobiliser 141 millions de dollars américains pour la réalisation des études complémentaires de faisabilité du projet Inga III basse chute avant son lancement.

La réalisation de ces études complémentaires exigées par les différents développeurs potentiels, est une nécessité vitale pour un projet colossal qui va engloutir d'importants capitaux. Ces études permettront de ressortir les impacts sociaux et environnementaux,

précisant qu'une quinzaine d'études complémentaires avaient été recommandés par les experts techniques en 2013 dans « *une étude du développement du site d'Inga et des réseaux associés* ». L'ensemble de ces études (15) devait être faite avant 2016, a précisé Justin Mobomi qui a émis des craintes quant à l'aboutissement des travaux de construction du barrage au cas où les études complémentaires n'étaient pas prises en compte. Le projet d'appui au plaidoyer pour l'accès inclusif à l'énergie est soutenu par l'organisation Initiative pour une société ouverte en Afrique australe (OSISA) à hauteur de 100.265 dollars USD. Il est mis en œuvre par le centre national d'appui au développement et à la participation populaire.

Fin du projet-PMEDE en RDC

Le Projet de marché d'électricité à la consommation domestique et à l'export (PMEDE) de la Banque mondiale (2008-2016), financé par cette institution financière, à hauteur de **296,7 millions USD**, en faveur de la Société nationale d'électricité (SNEL), arrivé à terme, a atteint quelques résultats probants.

C'est ce qui ressort d'un document de cette institution de Breton Wood. Il s'agit, selon ce document, du programme d'urgence en production, Transport et distribution en vue de stabiliser la situation du réseau de la SNEL et le programme de base consistant en la réhabilitation des groupes des centrales d'Inga, la construction de la deuxième ligne Inga-Kinshasa 400 KV et l'extension du réseau de distribution de Kinshasa. Le but de ce pro-

jet consistait à améliorer l'efficacité opérationnelle du secteur de l'électricité et à renforcer la capacité de production, de transport et de distribution, dans la perspective de mieux satisfaire la demande intérieure en électricité et de favoriser l'intégration du marché régional de l'électricité. Ce projet, arrivé à terme le 30 juin 2016, était subdivisé en cinq composantes, notamment, la réhabilitation des installations hydroélectriques à Inga, les travaux de génie civil sur le canal d'alimentation afin d'améliorer l'écoulement des eaux à travers la centrale et la rénovation des turbines et d'autres installations pour augmenter la capacité opérationnelle et la fiabilité de la centrale d'Inga 1 et 2 du niveau actuel de 700 MW à près de 1300 MW de production fiable.

Activités du PARRSA à Gemena: 120 millions USD

Une délégation composée des représentants de la Banque mondiale et du ministre congolais de l'Agriculture a séjourné en juillet 2016 à Gemena (Sud-Ubangi) pour évaluer l'exécution du Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARRSA) dans cette province. Ceci faisait suite à l'expulsion, début juillet 2016, par les autorités provinciales du coordonnateur provincial du PARRSA, lui reprochant la « négligence » dans l'exécution de ce projet destiné notamment à améliorer la production agricole dans la région. La délégation de la Banque mondiale qui a rencontré le Gouverneur intérimaire du Sud-Ubangi a assuré les autorités locales de la poursuite de ce

projet et de l'achèvement des travaux suspendus. Il s'agit notamment de la réhabilitation de certaines routes de desserte agricole. Le PARRSA, projet financé par la Banque mondiale, s'était achevé à la fin de l'année 2015. Il a été prolongé d'une année et devrait aller jusqu'au 31 janvier 2017. L'objectif du PARRSA dans la région est d'augmenter la productivité agricole et d'améliorer la commercialisation de la production végétale et animale des petits producteurs agricoles. Il est financé à hauteur de 120 millions de dollars américains pour les provinces de la Mongala, du Nord-Ubangi et du Sud-Ubangi.

Le projet agricole au Kongo Central: 48 millions USD

Le gouverneur de province, Jacques Mbadu Nsitu, a conféré, début juin 2016 à Matadi, avec une mission de la Banque mondiale sur le Projet de développement du pôle de croissance ouest (PDPC). La composante 1 de ce projet, bénéficiant d'un financement d'une hauteur de **48 millions de dollars US**, concerne le développement des chaînes de valeur agricoles dans le Kongo Central.

Son objectif consiste à mieux approvisionner les marchés en produits agricoles de qualité, y compris celui de Kinshasa, à travers le renforcement des capacités des organisations paysannes agricoles et la mise en place des infrastructures rurales de base pour les trois filières retenues, à savoir huile de palme, manioc et riz.

Six pôles suivants ont été retenus à cet effet : Tshela, Lukula, Boma, Kimpese, Mbanza-Ngungu et Inkisi. Ce projet vise à améliorer le revenu des producteurs (des paysans), et à permettre la production d'aliments pour approvisionner non seulement Kinshasa mais également pour les fins d'exportation. Le gouverneur Mbadu Nsitu a rassuré la mission de la Banque mondiale de son implication totale dans la mise en œuvre de ce projet grâce auquel, a-t-il noté, près de 50.000 agriculteurs,

dont au moins 40% des femmes, sont visés, et près de 11.000 emplois directs, qui en seront issus sur une période de cinq ans.



6 000 000 USD pour les communautés dépendantes des forêts

La Banque mondiale et la Caritas Congo ont signé, le 25 avril 2016 à Kinshasa, un accord en vertu duquel cette dernière assurera la gestion de tous les projets de développement qui seront appuyés à travers un fonds de 6 millions des dollars américains débloqués par cette institution de Bretton Woods au profit des communautés dépendantes des forêts. Pour bénéficier de ce fonds, les communautés dépendantes des forêts dont les pygmées et les autochtones des régions forestières devront élaborer des projets et les soumettre au

comité des autochtones de la RDC. Ce comité est chargé d'évaluer et de sélectionner les projets soumis par les organisations des peuples autochtones et dépendants des forêts. Ces projets devront définir les priorités de la communauté pour assurer une meilleure gestion de ressources forestières et lutter contre les changements climatiques. Une fois validé par ce comité, le projet soumis pour financement devra être transféré à Caritas Congo qui en évalue le budget et décide d'octroyer le financement.

La Banque Mondiale mobilise 90 millions USD pour le Projet d'appui du secteur des mines

La Banque mondiale soutient le projet d'appui du secteur des mines avec une enveloppe d'environ 90 millions USD en vue d'améliorer la gouvernance de ce secteur et d'augmenter sa contribution à la croissance économique et au développement durable au niveau national, provincial et local. C'est ce qui ressort d'un document de cette institution de Brettons Wood distribuée dans la presse en juillet 2016.

Ce projet vise l'augmentation de la production minière et sa valeur ajoutée, le renforcement des institutions publiques dans leur capacité à gérer le secteur minier d'une manière efficace et transparente et l'amélioration de la capacité du gouvernement à canaliser les revenus et les bénéfices du produit du secteur pour un développement économique durable.

52 000 000 USD au PRASAG pour l'aéroport de Goma

Une enveloppe de 52 millions USD de la Banque mondiale a été débloquée pour financer le Projet d'Amélioration de la sécurité à l'aéroport de Goma (PRASAG). Ce projet est joint au Projet de transport multimodal (PTM) qui, déjà, fait ses preuves dans le secteur des transports.

Le PRASAG vient donc à la rescousse de l'aéroport international de Goma, dans le chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Dans sa composante A, le projet intègre les investissements nécessaires pour permettre d'urgence à l'aéroport de satisfaire aux normes internationales de sécurité et de sûreté, ainsi que de porter

la capacité de la piste de l'aéroport au niveau d'avant l'éruption volcanique.

Il est prévu, premièrement, la réhabilitation de la piste actuelle, qui comprendra entre autres le décapage de la lave à l'extrémité nord de cette piste; la reconstruction des 335 mètres nécessaires pour ramener la longueur initiale totale de la piste à 3.000 mètres; l'élargissement de la bande de piste et la construction d'une aire de sécurité d'extrémité de piste (RESA) aux seuils de la piste, ainsi que la construction du système de drainage latéral nécessaire le long de la partie ouest de la piste et l'installation de balisage lumineux de piste et de voie de circulation.

Il est prévu, en outre, la réhabilitation et l'extension de l'aire de stationnement actuelle, notamment le renforcement de la chaussée de cette aire et son extension en vue d'atteindre une superficie totale de 200m. En ce qui concerne la composante B, le projet PRASAG permet le renforcement des capacités et l'appui à son exécution. Le projet PRASAG a été signé au mois de mars 2015 entre la RD Congo, par le biais de son ministre des Finances Henry Yav Mulang, et cette institution de Breton Wood, représentée par le directeur des opérations Ahmadou Moustapha Ndiaye.

Renforcement des systèmes de gestion pour les services de l'éducation et de la santé : 41 000 000 Usd

Le Directeur des opérations de la Banque mondiale, Moustapha N'diaye, et le ministre congolais des Finances, Henri Yav, ont signé, le 13 mai 2016 à Kinshasa, un accord de financement additionnel de 41 millions USD en complément d'un projet (15 millions USD) en cours d'exécution en RDC. Ce projet vise à renforcer certains systèmes de gestion pour les services de l'éducation et de la santé dans des zones géographiques ciblées sur le territoire congolais.

L'objectif consiste à avoir l'information permettant de renforcer ces deux secteurs favorisant le développement humain. Le financement additionnel de 41 millions USD se présente sous forme de don. Il est composé de 30 millions USD venant de l'enveloppe IDA de la Banque mondiale pour la RDC ; 10 millions USD venant du Mécanisme mondial pour le financement du soutien aux enfants et aux femmes ; et d'un million USD du gouvernement japonais.

Le projet comprend trois composantes. La première composante, qui est le système d'information, accompagne le bénéficiaire à la prise de décision basée sur des données, dans la perspective d'une utilisation plus efficace des ressources et d'une amélioration du développement humain tout en renforçant les capacités et la communication dans le cadre du projet. La deuxième composante est les systèmes d'accès aux médicaments essentiels de qualité, sûrs et efficaces. La troisième composante s'appelle « Produits analytiques ». Elle accompagne le bénéficiaire à construire une base d'analyses requises pour la prise des décisions éclairées, tirer des enseignements et partager la connaissance avec la communauté mondiale pour assurer le renforcement des capacités et la communication pour le projet.



La BAD alloue près de 23 millions USD au projet PARBDS

Le représentant résident de la BAD, Sylvain Maliko, a annoncé, début avril 2016 à Kinshasa, que cette institution financière a débloqué une somme de 23 millions de dollars américains en faveur du Projet d'appui au recensement des bases des données, en vue de contribuer à la connaissance de la situation démographique, économique et sociale pour une meilleure planification du développement et une croissance inclusive de la RDC. Ce, en marge d'un atelier organisé par le gouvernement de la RDC et la BAD.

Ce montant complète les contributions des autres partenaires au développement dont la République populaire de Chine, UNFPA, le Japon et la Banque mondiale. Le lancement de ce projet s'inscrit dans la logique des précédentes opérations dont le renforcement de l'outil statistique et des capacités opérationnelles des structures de production et d'analyse de la statistique ayant comme point de concertation, le recensement général de la population et de l'habitat.

Le projet est censé permettre, outre des données actualisées et fiables sur la situation

démographique, économique et sociale, de renforcer durablement les capacités de production statistique de la RDC grâce aux formations prévues et à l'acquisition des équipements de collecte des données pour l'Institut national des statistiques.

Le projet PARBDS doit assurer la mise en place des bases des données sur l'éducation, la santé et l'emploi à partir des résultats du recensement afin de produire régulièrement des indicateurs sociaux fiables ainsi que le suivi de leur évolution. Il se décline en trois composantes, à savoir : l'appui au recensement général de la population, l'appui à la mise en place des bases des données sociales et la gestion du projet. Ses objectifs spécifiques consistent à appuyer l'organisation du deuxième recensement général de la population et de l'Habitat (RGPH2) dont le coût global actualisé est de l'ordre de **190 millions USD** et à favoriser la mise en place de bases des données sociales à partir des résultats du recensement devant produire des indicateurs sociaux fiables.

La BAD mobilise 12 milliards Usd pour la mise en œuvre de son pacte sur l'énergie

La tenue des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), a coïncidé avec la 51^{ème} assemblée annuelle de la BAD et la 42^{ème} assemblée annuelle du Fonds africain de développement, tenues du 24 au 27 mai 2016 à Lusaka (Zambie) sur le thème général «Réaliser une transformation à fort impact à travers l'agenda des cinq hautes priorités, à savoir le développement des infrastructures, l'intégration économique régionale, le développement du secteur privé, la gouvernance et responsabilisation et qualification et technologies». Autour de ces thèmes gravitaient d'autres sous-thèmes liés à l'énergie, à l'accès à la nourriture, à l'industrialisation, à la qualité de vie des ménages,

au changement climatique, à la gouvernance, etc. Dans la mise en œuvre du nouveau pacte de la BAD sur l'énergie, le président de la BAD a promis 12 milliards Usd pour les cinq prochaines années. Cette enveloppe symbolise, a-t-il dit, le ferme engagement de la BAD à faire contribuer davantage l'énergie à l'effort collectif de développement de l'Afrique. Il a également indiqué que face aux nombreux défis de développement, l'Afrique doit agir sur deux axes, à savoir : mutualiser ses forces et parvenir à un réel engagement politique des Etats. Des experts conviés à ces assises ont adopté, à la fin des travaux, une feuille de route pour concrétiser la nouvelle vision de la BAD.

En marge de ces assises, le président Adesina de la BAD et le ministre des Finances de la RDC, Yav Mulang, ont conféré entre autres autour du montant de 1,17 milliard USD qui constitue le portefeuille de l'Institution financière continentale en faveur de la RDC. Ce fonds disponible, et à absorber, est destiné au financement des projets d'intérêt com-

munautaire, plus particulièrement dans le domaine du transport, de l'éducation, de la santé, des infrastructures ainsi que d'autres services publics. A cette occasion, le ministre congolais a plaidé pour que la Direction Générale pour l'Afrique Centrale de la BAD soit établie en RDC.

11 000 000 USD de la BAD pour l'accès à une électricité moins chère

La BAD a approuvé, le 6 juillet 2016, un don de 11 millions de dollars américains au profit de la RDC, en vue de faire avancer un projet qui vise à étendre à court terme l'accès à l'électricité à moindre coût dans le pays, ainsi que dans les pays de la région des lacs équatoriaux du Nil. Les taux nationaux d'accès à l'électricité dans la région des lacs équatoriaux du Nil sont faibles car se situant entre 2 et 17 %. En RDC, ce taux s'élève à 4 %. Les régions du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, que cible le Programme d'action subsidiaire des lacs équatoriaux du Nil (NELSAP) en RDC, cumulent une demande en électricité non satisfaite de 115 MW, outre les interruptions intempestives de l'alimentation en électricité. La production d'électricité relève en majorité d'une autoproduction par le biais de générateurs électriques fonctionnant au diesel. Le projet NELSAP a pour objectif global d'améliorer l'accès à l'électricité dans les pays de l'Initiative du Bassin du Nil par une hausse des échanges transfrontaliers en électricité.

Le projet entend établir des interconnexions Ouganda-Rwanda et Kenya-Ouganda, et ren-

forcer celles qui existent déjà entre le Burundi, la RDC et le Rwanda. La composante RDC du projet englobe la construction de la ligne 220 Kv Goma-Bukavu (95 km) et du poste de Buhandahanda ; la construction de la ligne 220 Kv Goma-Gisenyi (13 km) et du poste de Goma ; les études, le suivi et la supervision du projet ainsi que la gestion du projet.

La Banque cofinance la composante RDC du projet avec les Pays-Bas, qui ont octroyé un don de 6,5 millions d'euros à la RDC. Mobilisé auprès de la BAD, de l'Union européenne, du gouvernement allemand/ KfW (banque allemande pour le développement), de l'Agence japonaise de coopération internationale, du gouvernement des Pays-Bas, de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, le financement total du projet NELSAP (couvrant la RDC, le Rwanda, le Burundi, le Kenya et l'Ouganda) s'élève à 223 millions de dollars américains. Les pays bénéficiaires y contribuent pour environ 10 millions de dollars américains.

AGRICULTURE

Matata Ponyo fait visiter Bukanga-Lonzo à une délégation de la BAD

Le Premier Ministre Matata Ponyo Mapon a conduit à Bukanga-Lonzo, le samedi 07 mai 2016, une délégation composée des membres du gouvernement ainsi que celle de la Banque africaine de développement avec à sa tête, le directeur du département Agri et Agroindustriel. L'objectif de cette visite a consisté à rechercher le financement privé pour appuyer le développement du Parc agroindustriel de Bukanga-Lonzo. Le gouvernement Matata a mis à disposition des moyens nécessaires pour la réalisation de plusieurs infrastructures dont la construction d'un complexe destiné aux silos. Ce complexe sera relié par une passerelle jusqu'à l'usine destinée aux aliments pour bétails. Le développement industriel, la construction d'écoles et celle des lieux de culte ainsi que la réalisation d'une route bitumée sont

également pris en compte. Ce projet évalué à 1,5 millions de dollars américains est transversal. Il comprend en son sein trois autres entreprises qui s'occuperont respectivement de la culture, stockage et transformation (marché international de Kinshasa). Il y a aussi l'électrification du parc déjà opérationnelle. Ce haut fonctionnaire international s'est engagé pour que la BAD accompagne la concrétisation de ce projet et a promis de plaider pour que son institution recommande aux autres pays africains s'inspirer du concept congolais. Le parc de Bukanga-Lonzo est une initiative intégrant dans un seul projet cinq objectifs à savoir, éclairer et électrifier l'Afrique, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des Africains.

Le nouveau Directeur général de l'Office national du Café expose ses priorités

Le nouveau directeur général de l'Office National de Café (ONC), Guy Augustin Bompate Bo-Lounda, a indiqué, début avril 2016, que les axes prioritaires de son action en vue de redynamiser les activités de cet office portent sur la mise en application des textes officiels de cette institution, la récupération de ses patrimoines spoliés à travers le pays et la relance de la culture du café et ses dérivés d'exportation (cacao, caoutchouc, quinquina, rauwolfia, vanille, pyrèthre, gingembre) sur toute l'étendue du pays.

Peu après sa récente nomination à la tête de l'ONC, il a sollicité et obtenu du ministre de l'Agriculture, Pêche et élevage deux arrêtés ministériels, l'un fixant les normes de conditionnement des produits agricoles à l'exportation et leurs dérivés et l'autre portant mesures d'exécution du décret 09/59 du 3 décembre 2009 fixant statut de l'Office national du Café(ONC).

Les deux arrêtés renforcent le rôle et la mission de l'Office, notamment en ce qui concerne

l'encadrement technique des caféiculteurs et des producteurs, la vulgarisation des textes officiels, l'agrément des entrepôts selon les normes, le contrôle de qualités de produits concernés et leurs stockages. Le café est une source de revenu au plan mondial et surtout pour la RDC dont l'amélioration de la production pourra rapporter d'importantes sommes de devises au pays. Il fut par le passé la plus importante culture d'exportation en RDC. Durant les années 80, les exportations de café



ont atteint un record national de 80.000 tonnes rapportant des revenus à plus de 800.000 ménages contre 10.000 tonnes en moyenne par an actuellement avec une tendance à la baisse. Le climat des affaires du secteur café en RDC ne permet pas un réel développement des ex-

portations du fait des multiples taxes formelles et informelles supportées par les acteurs de ce secteur ainsi que la difficulté d'accès au financement.

La filière coton en voie de relance en RDC

Le chef de bureau à la direction de production et protection des végétaux au Secrétariat général du ministère de l'Agriculture, pêche et élevage, Vital Kabengele, a indiqué fin mai 2016, que la RDC se propose de relancer la culture du coton dans les différents sites à haute productivité du pays, notamment dans le Nord-Est et le Sud-Est.

Selon Vital Kabengele, la volonté du gouvernement est de redresser ce secteur reposant sur les conditions édapho-écologiques favorables dans certaines provinces, sur une population agricole intéressée à cette culture et le retour de la paix dans le pays. Il a fait remarquer que la chute de la production du coton est intervenue après l'indépendance suite aux divers changements institutionnels intervenus en RDC et les pillages de 1993.

La production du coton a connu un déclin spectaculaire passant de 180.000 tonnes en 1959 avec environ 800.000 producteurs, à 600 tonnes en 2006. Avant l'accession de la RDC

à l'indépendance, le coton représentait 14% de la valeur des exportations agricoles et 5% du total des exportations du pays. La stratégie pour assurer la relance de la filière coton consiste avant tout à réaliser un état des lieux exhaustif, pouvant orienter le gouvernement et les investisseurs potentiels de participer à la relance effective de la filière.

Parmi les contraintes qui freinent la relance de la production du coton, il y a l'accès limité au marché suite au délabrement des infrastructures communautaires d'appui à la commercialisation, de la faiblesse de services agricoles de base (recherche agronomique), des difficultés d'accès aux services financiers et de l'absence d'intrants agricoles ainsi que du faible taux d'achat de coton graine aux producteurs à la récolte. Le Programme national d'investissement agricole (PNIA) pour la période 2013-2020 prévoit la promotion de différentes filières agricoles.

La FAO met en place une nouvelle technologie de séchage de poissons en RDC

Le porte-parole de l'équipe-pays de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Florence Marshall, a annoncé, le 1^{er} juin 2016 à Kinshasa, au cours d'un point de presse, une nouvelle technologie de séchage de poissons est mise à la portée des pêcheurs et consommateurs en RDC en général, et du village de Lemvo à Moanda, dans la province du Kongo Central en particulier.

Selon cette source, la technique permet aux pêcheurs de réduire significativement les niveaux de perte des ressources après-capture. La même source a laissé entendre que la FAO vient de remettre une plate-forme technologique du fumoir « FAO-Thiaroye » de transfor-



Tilapia au lac Tshangalele, Katanga

mation (FTT) aux associations de pêcheurs et mareyeurs du village. L'activité s'inscrit dans le cadre du projet « Appui à la réduction des

pertes post-capture des poissons à l'estuaire du fleuve Congo, exécuté dans la même province par cette agence des Nations Unies. Cette technologie innovante de transformation et de conservation du poisson, a-t-elle dit, remplit quatre fonctions à la fois, à savoir la cuisson, le fumage, le séchage et le stockage

du poisson. Le FTT est constitué d'un fourneau et d'un séchoir mécanique également utilisé pour le stockage. Cette nouvelle technique a été conçue pour aider les transformateurs de poissons à petite échelle à préparer et à commercialiser des produits salubres et de qualité issus de la pêche.

TÉLÉCOMMUNICATION

Bharti Airtel cède 950 de ses tours de télécommunications

Le groupe télécoms Bharti Airtel a annoncé, le 05 mai 2016, la cession de 950 de ses tours de télécommunications au gestionnaire d'infrastructures télécoms Helios Towers Africa (HTA). C'est à travers sa filiale, Bharti Airtel International (Netherlands) BV, que le leader indien des télécoms a réalisé la vente.

L'on sait toutefois que l'argent que Bharti Airtel récupère de toutes ses opérations de cession d'infrastructures télécoms sert à réduire la dette et les dépenses opérationnelles du groupe. La finalisation de la vente des tours télécoms entre les deux entreprises (Bharti Airtel et HTA) reste désormais suspendue à la décision des autorités congolaises qui doivent approuver ou non l'opération. C'est depuis 2014 que le groupe télécoms Bharti Airtel a décidé

de vendre ses près de 15 000 tours télécoms situés en Afrique afin de se concentrer sur le développement de produits et services innovants.

Actuellement, la société s'est déjà débarrassée d'un total de près de 13 000 tours télécoms présentes au Nigeria, au Congo, au Kenya, au Burkina Faso, au Rwanda, en Zambie et en Tanzanie. Avec celles de la République démocratique du Congo (RDC), c'est près de 2,5 milliards de dollars que Bharti Airtel a déjà perçu de toutes ces opérations. Christian De Faria, le président exécutif de Bharti Airtel Africa, a déclaré à propos de ce nouveau contrat avec HTA qu'il renforce leur collaboration en Afrique.

Le Gouvernement certifie la régularité du rachat de Tigo par Orange

Le vice-Premier ministre, ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC), Thomas Luhaka, a confirmé, le 26 avril 2016, le caractère officiel et juridique du mariage entre Orange RDC et Tigo. Il a avancé deux raisons qui poussent le gouvernement à officialiser ce mariage. La première c'est que l'union entre ces deux opérateurs réduit la «trop grande concurrence» dans ce secteur. La deuxième raison, c'est que les abonnés Orange et Tigo sont encouragés à travers l'interconnexion. Cela aura comme conséquence la baisse du coût de télécoms. Le représentant

de l'ARPTC (Autorité de régulation des postes, téléphones et télécommunications au Congo), Prospère Matungulu, a rappelé que le processus de rachat de Tigo par Orange s'est fait en bonne et due forme. Il n'entraîne aucune modification sur le marché. L'ARPTC promet de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que ces opérateurs respectent leurs engagements, conformément à la loi congolaise. Pour Jean-Michel Garrouteigt, DG de Orange en RDC, cette acquisition constitue une étape cruciale dans la dynamique de croissance d'Orange en RDC.

CONSTRUCTION

Kinshasa : le prix du sac du ciment gris fixé à 12.5 USD

La Fédération des entreprises du Congo (FEC) et le ministre de l'Economie ont convenu, le 20 juillet 2016, de fixer à 12.5 dollars américains le prix du sac du ciment de 50 kg au détail. Le gouvernement de la RDC a annoncé la suspension pour trois mois de toute importation du ciment gris, des barres de fer à béton et du sucre, au cours du Conseil extraordinaire des ministres du 7 juillet à Kinshasa. Depuis l'annonce le 7 juillet 2016 de la mesure gouvernementale suspendant l'importation du ciment gris, le prix du sac de ce produit a augmenté de 50% à Kinshasa, passant de 10 à 15 dollars américains. Après sa rencontre avec des producteurs locaux et des importateurs, le ministre de l'Economie, Modeste Bahati, a affirmé que cette hausse relevait de la spéculation et qu'elle ne se justifiait pas. Le prix du sac de ciment à la sortie de l'usine à Lukala est fixé à 9 dollars, alors que les détaillants vont le commercialiser à 12.5 dollars américains. Modeste Bahati Lukuebo a justifié cette mesure par la nécessité de lutter contre l'importation frauduleuse de ces trois produits qui constituent une menace sérieuse sur l'industrie nationale. En



début mai 2016, une baisse sensible du prix du sac de ciment était observée sur le marché de Matadi. Le sac de 50 kg se vendait à 7.500 FC contre 10.000 FC auparavant. Le ministre de l'Economie nationale a toutefois maintenu la mesure de suspension de l'importation du ciment gris, des barres de fer et du sucre, pour trois mois à Kinshasa, au Kongo-Central et à l'ex-Bandundu. Il a annoncé cette décision dans son arrêté signé 19 juillet 2016, précisant que ce produit peut être importé dans d'autres parties de la RDC.

Kongo central : Des mesures envisagées pour sauver la CILU

Le gouverneur du Kongo Central, Jacques Mbadu Nsitu, a examiné, début mai 2016 à Boma, avec une délégation de la Cimenterie de Lukala (CILU), la situation qui prévaut au sein de cette entreprise confrontée à une concurrence déloyale, en vue de la prise des mesures de sauvetage. La nature de ces mesures n'a pas été annoncée. Le four de la CILU s'était arrêté le 3 mai à cause des stocks pleins et les ventes insuffisantes de la production de cette cimenterie. Les difficultés auxquelles cette entreprise est confrontée l'a astreinte de prendre des mesures concernant son personnel. Il s'agit de la mise en congé technique de 92

travailleurs affectés à la production et la suspension des contrats aux 144 sous-traitants. La délégation de la CILU a également exposé le problème du ciment d'importation via Lufu. Le Gouverneur Mbadu avait aussi échangé avec la délégation syndicale de la Cimenterie de Lukala (CILU) à Boma au sujet des conséquences sur la société de la concurrence déloyale sur le marché du ciment importé et celui produit sur place. La concurrence déloyale constitue un des facteurs justificatifs, selon cette délégation syndicale, de la réduction de la production de la cimenterie de Lukala à 47 %, avec comme effet d'entraînement le cumul

du stock de calcaire (matière première) dans les magasins (65.000 tonnes). La Cilu a une longue histoire en RDC, et fêtera son centenaire dans quelques années. Elle se prépare à investir 85 millions \$US pour l'avenir, dans une

nouvelle ligne de production à la Cimenterie de Lukala. Actuellement, Cilu est le seul producteur de ciment actif dans le Kongo Central, en attendant la mise en opération de deux nouvelles usines en construction.

Relance des activités de la cimenterie de Maiko : 500 millions USD

Le gouvernement congolais a débloqué deux cent cinquante millions de dollars américains pour la relance des activités de l'ex-cimenterie de la Province-Orientale (CIPOR), dénommé actuellement cimenterie de Maiko (CIMAICO). L'information a été livrée samedi 6 août dernier par le président du comité d'opérationnalisation de ce projet et conseiller principal du Premier ministre en charge du collège économique, financière et budget, Beaujolais Bofoya Komba.

Dans cette optique, le gouvernement congolais a signé en juillet dernier un contrat de partenariat avec le multinational **Satarem Limited**, une entreprise de construction connu également à l'international pour son expertise dans le secteur de la cimenterie.

Dans le cadre de cette convention, cette multinational va contribuer à hauteur de **250 millions des dollars américains** dans ce projet de relance de la cimenterie de Maiko. Une première équipe de ce consortium est attendue début décembre 2016 à Kisangani pour assainir le nouveau site de cette usine, située à Maiko, à environ 75 Kilomètres au sud-Est de Kisangani.

Le début des travaux pourrait intervenir avant la fin de l'année en cours. C'est depuis 2007 que le président Joseph Kabila avait lancé le projet de relance de cette usine en posant le 30 juin 2007 la première pierre. Depuis, aucune activité n'a été amorcée.

CULTURE

Pose de la première pierre du musée national de la RDC

Le Président Joseph Kabila Kabange a procédé, le 27.07.2016, à la pose de la première pierre du musée national de la République Démocratique du Congo qui sera érigé à côté du Palais du peuple, sur le site de l'ancien super marché « Tembe Na Tembe ».

Le plan directeur du musée national sera élaboré par des experts congolais et coréens, tandis que le plan d'acquisition d'objets d'art le sera par le ministre de la Culture. « *La stratégie d'acquisition d'objets va s'appuyer sur 7 musées régionaux gérés par le musée national* ».

Le fonctionnement du musée national va être un objet didactique de premier ordre pour l'ini-

tiation à la nouvelle citoyenneté et contribuera à l'élévation de la fierté nationale du peuple congolais, à l'accroissement des recettes du tourisme, à l'affermissement de l'identité nationale et à l'intensification des échanges et de la coopération culturelle.

Ce musée moderne dont le projet est conduit jusqu'à sa concrétisation par l'Agence internationale de la coopération coréenne « KOICA », héritera de 450.000 objets d'art se trouvant actuellement au musée national de Mont Nga-liema à Kinshasa.

Le nouveau musée national, dont la durée des travaux est de 2 ans et 2 mois, sera l'un des

plus beaux et des plus précieux dans l'histoire de l'Afrique.

Il a soutenu que les experts congolais et co-réens ont travaillé ensemble pour la concrétisation de ce projet, notamment dans la sélection

et l'affichage d'objets d'art, la conservation et la formation, l'autonomisation du musée national du Congo et la sensibilisation, l'éducation du public et la conception de la construction ainsi que le fonctionnement du musée.

TRANSPORTS

Transport aérien

Un nouvel aéronef pour « Air Kasai »

La société privée d'aviation « Air Kasai » a réceptionné un nouvel aéronef, Boeing 737, qui a atterri en avril 2016 à l'Aéroport international de N'djili, à Kinshasa, en provenance de Johannesburg (Afrique du Sud). Selon le chef de base de cette société, Arthur Etenda, cet avion d'une capacité de 120 places est destiné

à l'exploitation domestique. Toutefois, l'avion exploitera les villes de Kananga, Mbuji-Mayi, Mbandaka, Gemena et Gbadolite, dans l'objectif de couvrir le territoire. Avec cette nouvelle acquisition, l'entreprise compte 5 avions en exploitation en RDC.

Contrat de partenariat entre Ethiopian Airlines et Congo Airways

Le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a obtenu, début avril 2016 en marge de la 9^{ème} réunion annuelle conjointe Commission économique de l'Union africaine et Commission économique pour l'Afrique, tenue début

avril 2016 à Addis-Abeba, en Ethiopie, un contrat de partenariat entre Ethiopian Airlines et Congo Airways, en vue de promouvoir et de consolider les activités de cette nouvelle société de transport aérien au pays.

Congo Airways : Lancement des vols commerciaux de deux aéronefs

Le Président Joseph Kabila a procédé, le 17 mai 2016, à l'aéroport international de N'Djili, à Kinshasa, au lancement des vols commerciaux de deux aéronefs de type Bombardier Q-400 de la compagnie aérienne nationale « Congo Airways ». Ces deux nouveaux aéronefs, baptisés respectivement « Kimpa Vita et Anuarité Nengapeta », sont destinés à desservir les aéroports d'importance intermédiaire du Congo profond. Ces deux avions disposent d'un rayon d'action de 2.000 km et sont censés effectuer un aller et retour sur le trajet Kinshasa-Mbandaka sans refueling.



Ils pourront, selon les estimations de la compagnie, transporter 160.000 passagers par an, soit un chiffre d'affaires attendu de 25 millions USD. Le prix d'avion a baissé de plus de 60% depuis le lancement des vols commerciaux de « Congo Airways ». Outre les lignes déjà opérationnelles, seront incessamment exploitées celles de Bukavu, Kalemie, Gemena, Isiro, Bunia et Kolwezi. Dès le mois de novembre prochain, « Congo Airways » desservira Johannesburg, en Afrique du Sud, Luanda, en Angola et Douala, au Cameroun. La RDC a ratifié la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur les matériels

d'équipement mobiles et son protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels aéronautiques.

Le gouvernement a acquis quatre avions pour Congo Airways. L'augmentation de la flotte va permettre à la compagnie de desservir progressivement les autres villes de la RDC comme Kolwezi, Mbandaka, Gbadolite, Likasi, Matadi, Kalemie, etc. Le Vice-président de la Compagnie Bombardier, Jean Paul Boutibou, a promis d'accompagner la compagnie congolaise de transport aérien dans son développement socioéconomique.

Transport ferroviaire

Des résultats de la SNCC adressés au Sénat

La ministre du Portefeuille, Louise Munga, a fait savoir, en réaction à une question orale au Sénat en mai 2016, que la société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) a réalisé des résultats remarquables à travers le projet de transport multimodal financé sur un don de 435 millions de la Banque mondiale. Elle a relevé entre autres, l'acquisition de 38 locomotives neuves dont 20 commandées par le gouvernement, la réhabilitation en cours de 600 Wagons dont 430 sont déjà livrés, le montage d'une usine moderne de fabrication de traverses en béton, la commande d'un nombre important de rails et de traverses métalliques qui sont en train d'être posées sur la voie ferrée.

Le financement de différentes phases du plan social ayant abouti à la sortie en pension de 4.000 agents dont les allocations de retraite ont été liquidées et le financement des coûts opérationnels de la SNCC jusqu'en janvier, figurent parmi les réalisations du projet, a expliqué la ministre. Le nombre d'unités de trafic ferroviaire est passé de 13,2 millions en moyenne par mois en 2015 à une moyenne de 15,2 millions à fin mars 2016.

A fin décembre 2016, cette moyenne pourra atteindre 22,3 millions, a-t-elle estimé. La ré-

gularité de circulation des trains et l'évacuation de tous les colis en attente gare avec l'apport de nouvelles locomotives, les travaux de réhabilitation et le confortement de la voie, notamment sur l'hinterland minier (Sakanika-Tenke, Tenke-Kolwezi et Tenke-Kamina) sont également inscrits au bilan des améliorations dans le cadre du projet.

Par ailleurs, le responsable du suivi du Projet du Transport Multimodal au niveau de la Société Nationale des Chemins de Fer du Congo, Salihou Bouba, a indiqué, début juillet au cours de la matinée d'information organisée par l'Unité de Projet basée à Lubumbashi, que cette dernière société compte produire 456 millions unités de trafic à l'horizon 2020. Pour ce faire, la SNCC doit déployer des ef-



forts en interne et en externe pour relever les défis, notamment sur le plan marketing en vue d'améliorer les prestations, la conquête des clients et le timing d'acheminement. L'enveloppe globale du financement du PTM est de

765 millions de dollars américains, dont 435 millions de la Banque Mondiale et 330 millions du gouvernement de la République pour la relance de la SNCC.

Bilan de huit mois d'exploitation du train Kinshasa-Matadi

Le directeur général de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP), Jean Kimbembe Mazunga, a déclaré, en avril 2016, que huit mois après le lancement de l'exploitation commerciale de ce train sur la ligne Kinshasa-Matadi, la SCPT a comptabilisé plus de 13 000 passagers. Il attribue ce résultat, qu'il qualifie de satisfaisant, aux efforts fournis par sa société pour la stabilisation de la voie ferrée Kinshasa-Matadi et du confort qu'offre le train aux passagers huit mois après sa relance. «Le

transport des voyageurs par train était interrompu depuis plus de dix ans. Donc il fallait d'abord stabiliser la voie qui était quasiment abandonnée. Il fallait fiabiliser les locomotives et réaliser le confort des voyageurs. On a donné une touche à ce secteur», a-t-il fait savoir. A en croire le directeur général de la SCTP, la RDC se trouve désormais dans le top 5 des pays africains en termes de standing dans les voitures des voyageurs par train, notamment à cause des efforts fournis par la SCPT.

Transport routier

13.576 km des routes réhabilitées en 4 ans en RDC

Le ministre des Infrastructures, travaux publics et reconstruction (ITPR), Fridolin Kasweshi Musoka, a indiqué, début mai 2016 dans une plénière de l'Assemblée nationale, que son ministère a réhabilité **13.576 km** de routes, soit 13% des prévisions dans le cadre du programme de réunification de la RDC par la voie routière (RRR).

Il a fait savoir que ce faible pourcentage de réalisation est consécutif à l'arrêt des travaux suite à la rupture de financement pendant quatorze mois, de décembre 2013 à février 2014. Le projet a connu un décaissement de 99.682.685 dollars américains sur fonds propres du gouvernement pour une prévision de 455.500.000 USD. Les partenaires au développement sont intervenus à hauteur de 22% pour les travaux d'urgence en attendant leur consolidation par le gouvernement.

Selon le ministre, toutes les provinces sont prises en compte dans le cadre de ce programme. Il a relevé toutefois que les ressources budgétaires constituent un goulot d'étranglement.



Voirie de Kinshasa

Evoquant particulièrement la voirie de Kinshasa, il a indiqué que la réhabilitation de la route Nzolana-Université pédagogique nationale sera réhabilitée à partir de 2017 et que les études sont disponibles pour une route de deux voies à deux bandes devant être connectée à l'avenue du tourisme. La route By-pass est en réhabilitation dans le cadre d'une concession de la route Kinshasa-Matadi par la société chinoise CGCD. La route Kisenso-Mbaza

Lemba est également prise en compte dans le cadre du financement de la banque arabe de développement. Son intervention s'inscrit dans le cadre de la réponse à la question orale du député national Pasizapamba sur l'évolu-

tion et les résultats atteints dans l'exécution de ce programme de quatre ans après son lancement à Bukangalongo dans la province du Kwilu par le Premier-ministre Augustin Matata Ponyo.

Projet Pro-routes : Plus de 1.615 km des routes ultra-prioritaires rouverts

Le projet Pro-routes du ministère des Infrastructures, travaux publics et reconstruction financé par la Banque mondiale, la coopération britannique et le gouvernement congolais à travers le Fonds national d'entretien routier (FONER) a rouvert plus de 1.615 km de routes ultra-prioritaires et 3.000 km de routes prioritaires depuis 2008.

Ce projet vise la réouverture de 15.800 km du réseau d'intérêt général à charge de l'Office des routes (OR) évalué à plus de **58.000 km** assurant la connectivité entre les provinces

de la RDC. Cette institution de Breton Wood prépare pour l'avenir les projets d'aménagement des villes, notamment de Kinshasa, l'industrie agro-alimentaire et les télécommunications. Elle prépare également le projet d'accès à l'électricité et à l'eau potable. La Banque mondiale intervient en RDC dans le financement d'une dizaine des projets d'infrastructures pour un budget global de deux milliards de dollars américains, soit 63% du portefeuille total de la Banque mondiale.

ENERGIE

Energie solaire

Inauguration d'une centrale solaire à Kananga

Le Président Joseph Kabila a inauguré, le 18 juillet 2016 à Kananga, la centrale solaire « Megatron ». Cette centrale est capable d'alimenter toute la ville de Kananga en énergie électrique pour l'éclairage public et domestique 24 heures sur 24. Joseph Kabila a également inauguré la nouvelle société de transport en commun de la province « TRANSKAC ». Une entreprise qui dispose d'un charroi automobile de 30 bus de 25 places chacun. Au cours de son séjour à Kananga, le chef de l'Etat a également procédé à l'inauguration de la route Kalamba-Mbuji, à la relance des travaux de construction de la centrale hydro-électrique de Katende 1 et à la relance des travaux de modernisation de la route menant vers l'aéroport de Kananga.



Il s'agit de la première visite du président Joseph Kabila dans cette partie du pays depuis le démembrement du Kasai-Occidental en deux nouvelles provinces.

Le gouverneur du Kasai-Central, Alex Kande Mupomba, avait déploré, fin mai 2016 dans un communiqué du gouvernement, l'arrêt des travaux de construction du barrage hydroé-

lectrique de Katende, à 90 Km de Kananga, dans le territoire de Dibaya. Ce, après avoir constaté sur le lieu l'absence des ouvriers et le silence des machines sur le chantier. Le directeur général de la société Angélique Internatio-

nal, HK Dubey, en séjour de travail à Kananga, avait attribué cette situation au non paiement des factures de quinze mois par la banque indienne de Lexim-Bank.

Hydroélectricité

Le Groupe de la Banque mondiale suspend le financement de son assistance technique au projet Inga-3 Basse Chute

Le Groupe de la Banque mondiale a suspendu le décaissement des financements au titre de son projet d'assistance technique portant sur le développement du projet hydroélectrique Inga-3 Basse Chute (BC) et de quelques sites de taille moyenne en République démocratique du Congo (RDC). Cette suspension fait suite à la décision du gouvernement de la RDC de donner au projet une orientation stratégique différente de celle qui avait été convenue en 2014 entre le gouvernement et la Banque mondiale.

Le 20 mars 2014, le Conseil des administrateurs de la Banque avait approuvé un don de 73,1 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA) à l'appui du projet d'assistance technique, composé de deux volets : une aide au développement d'Inga-3 BC (47,5 millions de dollars) et un soutien au développement de projets hydroélectriques de taille moyenne (25,6 millions de dollars). Au moment de la suspension des décaissements, environ 6 % du montant total du financement du projet avaient été décaissés.

L'objectif du volet Inga du projet d'assistance technique était de financer un ensemble flexible d'activités d'assistance technique, notamment la fourniture de conseils stratégiques au gouvernement, la réalisation d'études complémentaires et le renforcement des capacités et des institutions. Le projet d'assistance technique de l'IDA visait à appuyer le développement transparent d'Inga-3 BC piloté par le



gouvernement dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Le Groupe de la Banque mondiale poursuit son dialogue avec le gouvernement sur les modalités de mise en œuvre du projet afin de veiller à ce que les bonnes pratiques internationales soient respectées.

Le Groupe de la Banque mondiale reste déterminé à aider la RDC à fournir une énergie abordable et fiable à sa population et à promouvoir des sources de croissance économique durables. Au-delà du projet Inga, le Groupe de la Banque mondiale continuera de contribuer aux activités du secteur de l'électricité de la RDC en concentrant son action sur l'amélioration des résultats de la Société nationale d'électricité (SNEL), la modernisation de centrales hydroélectriques de taille moyenne, l'amélioration de l'accès à l'énergie et l'aide aux efforts déployés dans le domaine des interconnexions régionales de transport d'électricité.

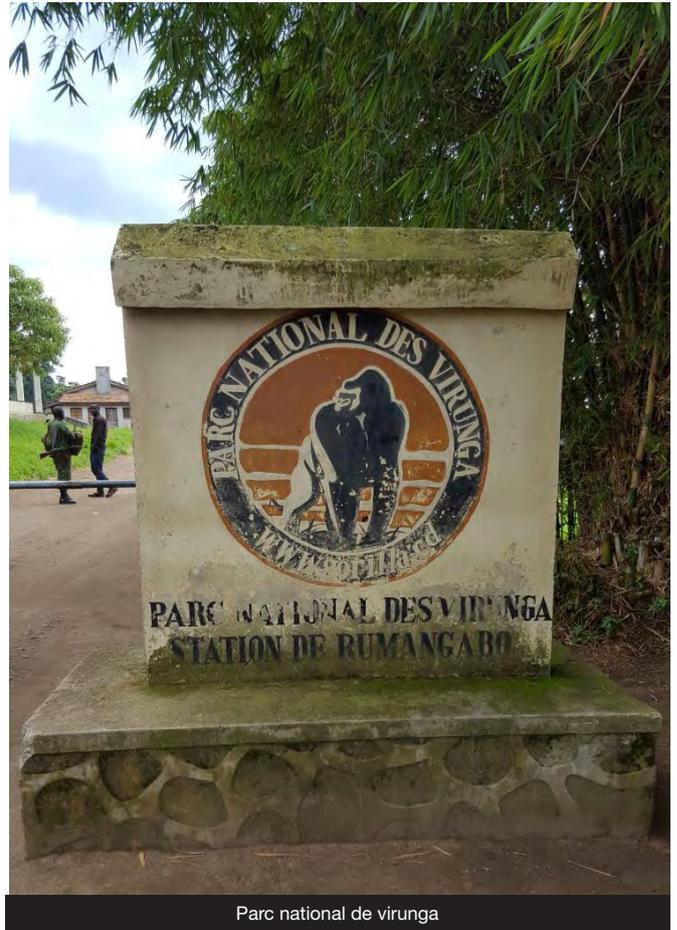
Communiqué de la Banque Mondiale - 25 juillet 2016

9 000 000 USD de prêt du CDC Group pour l'énergie hydroélectrique

CDC Group soutiendra, avec un prêt de 9 millions USD, le projet du groupe Virunga Power visant à produire 50 MW d'énergie hydroélectrique et améliorer le réseau de distribution pour les localités environnantes en RDC-Nord Kivu. Nick Hurd le ministre britannique du développement international explique cet engagement par le besoin, pour les populations, d'accéder à une électricité abordable, d'assurer une meilleure scolarisation des enfants, mais aussi de favoriser un cadre économique favorable au développement des investissements britanniques en RDC.

Au Kenya, l'institution de financement du développement de la Grande Bretagne, a racheté les parts des institutions allemande DEG et française Proparco dans le capital de I & M Holdings, un groupe bancaire kényan avec une forte présence en Afrique de l'est.

Aucune information n'a été donnée sur le montant de l'offre financière, mais au cours actuel de l'action I & M sur le Nairobi Securities Exchange il faudrait déboursier au moins 4,5 milliards de shillings (44,5 millions \$) pour s'offrir les 10,68% de capital concernés. CDC Group explique cet investissement par le besoin de tirer avantage d'une sous-région avec un Produit Intérieur Brut de 145 milliards \$, qui continue de progresser et dont le processus d'intégration est l'un des plus évolués en Afrique. Plus techniquement, I&M Holdings présente



Parc national de virunga

un profil d'investissement intéressant. Sa valeur boursière avait chuté à 39,23 milliards de shillings au 31 décembre 2015. Elle s'est reprise depuis lors, pour atteindre aujourd'hui 42 milliards de shillings.

Rutshuru : déjà 200 ménages desservis par la centrale hydroélectrique de Matebe

Au moins deux cents ménages de Rutshuru sont desservis en électricité produite par la centrale de Matebe, inaugurée en décembre 2015 à environ 80 kms au nord de Goma. Selon le chargé des programmes au sein de la Fondation Virunga, une autre ligne est tirée pour alimenter le chef-lieu du territoire de Rutshuru et la cité de Kiwanja.

Les deux cents ménages qui ont bénéficié de premiers raccordements vivent dans les villages au sud du chef-lieu du territoire de Rutshuru. Il s'agit de Rubare, Burahi, Kako et Rumangabo. Les ménages desservis ne consomment qu'à peine 1.5 mégawatts, alors

que la capacité globale de la centrale est de 13.6 mégawatts, explique le chargé des programmes au sein de la Fondation Virunga, Ephrem Balole.

Pendant ce temps, les travaux sont prioritairement concentrés sur 45 kms de lignes qui pourront desservir Rutshuru et Kiwanja, où devraient être installés 40 transformateurs pour plus de rendements. L'ICCN est en pourparlers avec la Société congolaise de distribution d'eau et d'électricité (SOCODE), pour tirer une autre ligne de Rugari afin d'alimenter Munigi et Goma, précise M. Ephrem Balole. La centrale de Matebe, inaugurée le 16 décembre 2015, a

été financée à hauteur de **20 millions de dollars américains** par la fondation américaine Howard Buffet dans le but de protéger le Parc

national des Virunga (PNVi), qui fait face à une pression des populations riveraines en quête de bois énergie.

Centrale hydro-électrique de Ruzizi II : 27 ans d'exploitation par la SINELAC

La Vice-ministre de l'Énergie de la RDC, Maguy Rwakabuba, a déclaré, le 24 juin 2016 à l'Hôtel Panorama de Bukavu à l'ouverture de la 24^{ème} et la 30^{ème} assemblée générale respectivement de la SINELAC et de l'Énergie des Grands Lacs (EGL), que la Société Internationale d'Électricité des Grands Lacs (SINELAC) a totalisé vingt-sept ans d'exploitation de la centrale hydro-électrique de Ruzizi II. A cette occasion, elle a indiqué que la RDC est appelée à trouver des voies et moyens pour assurer la première réhabilitation de la centrale Ruzizi II avant de réfléchir sur un autre mode de gestion plus adaptée susceptible de la rendre

plus fiable et efficace afin de mieux répondre aux attentes de la population bénéficiaire. Les participants à la 30^{ème} assemblée générale ordinaire de l'EGL ont évalué l'état d'exécution du programme d'activités de l'exercice passé, avant de se prononcer sur le plan d'activités pour l'exercice 2016. Ils se sont penchés également sur les questions relatives à l'avancement du projet de construction de la centrale hydro-électrique de la Ruzizi III ainsi qu'à la réhabilitation des centrales électriques existantes de Ruzizi I et de Ruzizi II.

23 000 000 d'euros pour la construction du barrage de Tshiala

Le gouvernement provincial du Kasai Oriental va bénéficier du partenariat de l'organisme « KFW » qui dispose d'une somme de 23 millions d'euros en vue de la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Tshiala, dans le but d'améliorer la desserte en eau potable dans la ville de Mbuji-Mayi. L'augmentation de la capacité de l'énergie va permettre également à la REGIDESO, qui aura une grosse part, de rendre disponible l'eau qui est devenue depuis ces trois derniers mois, une denrée rare au chef-lieu de la province. Les études de

faisabilité ont été menées sur le terrain par les techniciens de la firme et démontrent la rentabilité de l'ouvrage dont les travaux démarrent vers la fin 2016. En attendant, la province a obtenu du même partenaire, l'accord pour un approvisionnement en carburant de la centrale thermique de la REGIDESO. Le projet dans le cadre de la desserte en eau potable dans la province du Kasai oriental prévoit aussi la construction d'une source d'eau dans chaque village.

Pétrole et gaz

Prospection pétro-gazière : l'Afrique et la RDC dans une compétition serrée

Selon une étude d'Africa Oil and power, dix pays africains parmi les moins réputés du continent africain pour la production du pétrole sont présentés comme les meilleures destinations de la région en raison des conditions fiscales attractives, des incitations à l'investissement, du potentiel en ressources ainsi

que des facteurs politiques comme la sécurité, la stabilité gouvernementale ou le cadre législatif et judiciaire.

Le top dix d'Afrique est ainsi constitué de la Mauritanie, du Madagascar, de l'Afrique du Sud, du Maroc, du Soudan du Sud, du Sénégal

gal, du Ghana, de la Namibie, du Kenya et du Mozambique.

Pour arriver à cibler les meilleures destinations africaines pour les compagnies engagées dans l'exploration pétro-gazière, cette étude a réuni les hauts responsables gouvernementaux d'Afrique et les experts du secteur énergétique. Les cours mondiaux du pétrole sont au plus bas depuis un certain temps, et aucun changement rapide n'est envisagé à ce stade. Les conséquences sont dramatiques pour l'ensemble de la région.

La RDC devrait mobiliser des recettes pétrolières représentant seulement le huitième de ses projections pour 2016. Pour la RDC, non reprise dans le top 10 car le pays n'étant pas producteur de pétrole, il existe des études intéressantes dans le secteur. Globalement, certaines prévisions annoncent l'extinction des

ressources naturelles du pays d'ici 120 ans. En somme, le pays peut encore jouir pleinement de ses richesses dont le pétrole produit actuellement à un niveau insignifiant, 35.000 barils/jour. Mais les choses pourraient changer dans un proche avenir. Car le gouvernement comprend l'urgence de faire certifier les réserves du pays. L'on estime qu'une grande partie du territoire national contient des gisements pétroliers. À présent, il faut convaincre les compagnies d'exploration à se lancer dans l'aventure. Une tâche difficile en raison de la difficulté d'accès de ces sites situés dans des zones reculées et peu urbanisées.

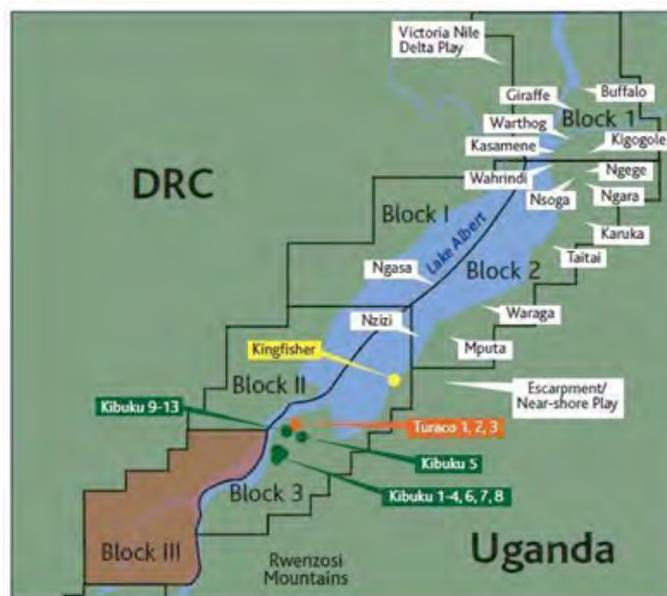
La RDC, n'est pas reprise dans le top 10 car le pays ne produit que 35.000 barils/jour. Certaines prévisions annoncent l'extinction des ressources naturelles du pays d'ici 120 ans.

Graben Albertine : une campagne de forage de pétrole confirmée pour 2017

Après l'attribution du permis d'exploration du Bloc III en janvier 2012, le groupe Total devrait lancer des travaux plus intenses surtout après la dernière collecte des résultats d'exploration géophysique plutôt positifs, a annoncé Sacoil, une société partenaire d'exploitation dans ce projet. La filiale de Total en RDC est l'opératrice du Bloc III, avec une participation de près de 67 % contre 15 % pour l'État congolais, 12 % pour Sacoil et 6 % pour Semilki.

Sacoil s'est dite confiante du lancement effectif de la campagne de forage par Total dès l'année prochaine ou à la mi-2018 au plus tard au regard de certaines contraintes. Il n'empêche que le projet va connaître une accélération en 2017. Le Bloc III constitue un site d'une superficie de 3 177 km² qui se trouve au sud du lac Albert. En rapport justement avec le parc des Virunga, représentant le tiers de la surface du Bloc III, Total respectera ses engagements de ne pas travailler sur cette partie, conformément à la loi congolaise et aux conventions internationales de protection de la biodiversité. Les premières indications précises sur le bassin dans lequel se trouve également le Bloc III congolais ont pu être collectées après une vaste exploration effectuée dans la partie ou-

gandaise de la frontière. En effet, la RDC et l'Ouganda se partagent le graben Albertine, si-



Map of exploration property rights

tué sur la plaine du lac Albert, dans la nouvelle province de l'Ituri. Par le passé, la présence des indices d'huile de surface et des roches mères observées dans la région tant du côté congolais qu'ougandais suffisaient à prouver l'existence des potentialités pétrolières. Depuis, Total et d'autres compagnies pétrolières

ont réalisé des découvertes intéressantes dans la partie ougandaise. À présent, il faut mettre en œuvre des plans de développement pour permettre à ce pays voisin de rentabiliser ces découvertes.

D'où l'importance de réaliser cette future campagne de forage, avec le premier puits construit du côté congolais du bassin. En effet, il faut aller au-delà des premiers résultats de l'exploration du Bloc III. Une étude plus poussée permettra, notamment, un meilleur choix sur l'emplacement géologique du puits. Une étude indépendante estimait les réserves à des milliards de barils.

En raison de l'environnement très accidenté, il faudra consentir à ce Bloc des investisse-

ments très lourds. Seule bonne note, il s'agit des bassins d'hydrocarbures confinés qui comportent très peu de fuites et connaissent par ailleurs très peu de migration. Pour rappel, Total RDC a finalisé l'acquisition des données sismiques 2 D sur la partie nord du bloc on shore 3.

Les opérations ont eu lieu sur une superficie estimée à 244 km. On rappelle que cette étude n'a pas empiété sur le territoire du parc national des Virunga. Et selon le programme, la prochaine étape visait à traiter, interpréter les données et au besoin les croiser avec les données magnétiques et gravimétriques précédemment acquises sur le bloc. À présent, l'heure est à la préparation du premier forage.

À propos du pétrole dans les grabens

L'épuisement progressif du bassin côtier au Kongo Central explique l'intérêt soutenu porté sur les grabens Albertine et Tanganyika, dans l'est de la République démocratique du Congo. Les deux grabens pratiquement inexplorés s'étendent sur le rift Est de la RDC, constitué par un système de fossés en extension. Ces deux bassins sont encore en train de livrer leurs secrets sur les potentialités dispo-

nibles. Le graben Albertine comptait au moins 5 blocs dont une partie a déjà été attribuée. Pour l'autre bassin, le graben Tanganyika, il est constitué d'une dizaine de blocs qui se prêteraient bien à l'exploitation, selon la conclusion des experts.

Agence d'Information d'Afrique Centrale - 03.08.16

Exploitation du pétrole du lac Albert : « Total » achève la phase d'exploration

Le chef de district de la compagnie Total, Jean-Marie Dubile, a annoncé, le 9 mai 2016, que l'entreprise canadienne Telsa a clôturé la première phase des travaux d'exploration du site pétrolier Bloc III Graben Albertine sur la plaine du lac Albert en Ituri. Les résultats des analyses de données sismiques prélevées sur ce site sont envoyées dans un laboratoire à Paris pour interprétation. Ces travaux effec-

tués pendant deux mois et demi sur une étendue d'environ 246 kilomètres, ont consisté à des tests sismiques, permettant de visualiser les structures géologiques de ce site en prévision de l'exploitation pétrolière. Les résultats, qui ne seront disponibles que dans environ une année, et conditionneront le démarrage de la phase de forage de puits de pétrole dans la région.

Lac Kivu: Inauguration de la première centrale électrique au méthane

Le Rwanda a officiellement inauguré, le 16 mai 2016, la centrale KivuWatt de l'entreprise américaine ContourGlobal qui a commencé à produire 26 MW d'électricité à partir du méthane contenu dans le lac Kivu, à la frontière

entre le Rwanda et la RDC. Le lac Kivu est le seul au monde dont la concentration en gaz est suffisamment importante pour être exploitée commercialement.

Le projet est une installation unique au monde qui transforme une potentielle menace mortelle en une source d'énergie et doit à terme augmenter de plus de 60% la capacité de production d'électricité du pays. Le projet KivuWatt repose sur une centrale électrique située sur les rives du lac Kivu à Kibuye, petite ville de l'ouest du Rwanda et sur une plateforme qui flotte sur le lac à 13 km de la rive.

Cette plateforme pompe à plus de 300 mètres de profondeur de l'eau à forte concentration en gaz méthane et en dioxyde de carbone. Le méthane est ensuite isolé puis acheminé vers la centrale qui le transforme alors en électricité. Sept ans d'efforts ont été nécessaires à ce projet. Et 200 millions de dollars

issus de capitaux privés, mais aussi de prêts d'institutions internationales d'aide publique au développement, dont la Banque africaine de développement (BAD). ContourGlobal prévoit désormais de construire au moins deux autres plateformes afin d'augmenter la capacité de l'installation à environ 100 MW. Outre la manne économique, le pompage du méthane permet aussi sur le long terme de faire baisser la concentration en gaz du lac et ainsi d'éviter selon les spécialistes une potentielle brusque remontée à la surface d'une grande quantité de CO₂ et de méthane. Une catastrophe qui pourrait mettre en péril la vie de quelque deux millions de riverains du lac Kivu.

Sécurisation commune du gaz méthane : la RDC et le Rwanda créent un comité d'experts

La RDC et le Rwanda ont mis en place, depuis le 27 avril 2016, un comité d'experts pour sécuriser de façon commune les travaux d'extraction du gaz méthane dans le lac Kivu. Ce comité d'experts a aussi pour mission d'épargner les populations riveraines du danger lié à la non-exploitation de ce gaz. Il fait suite à l'accord signé entre le Rwanda et la RDC en novembre 2015, à Rubavu, sur la surveillance du lac Kivu au moment de l'exploitation du gaz méthane qui y est contenu.

La RDC tient à rattraper le retard concédé dans l'exploitation de ce gaz par rapport au Rwanda qui y est déjà de plain-pied. C'est depuis 2008 que le Rwanda a initié un projet pilote qui produit 3 mégawatts d'électricité à partir du gaz méthane extrait du lac. Le Rwanda s'est, par la suite, doté d'une usine d'une capacité de 25 mégawatts, distançant ainsi la RDC dans l'exploitation de ce gaz.

Le lac Kivu regorge d'importantes réserves de gaz méthane capables de répondre aux besoins énergétiques de la RDC et du Rwan-

da pour une période de dix ans. Et selon une étude menée dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, le lac Kivu regorgerait de soixante kilomètres cubes de gaz méthane.

Par ailleurs, le ministre des Hydrocarbures de la RDC, Ngoy Mukena, a lancé, fin avril 2016, les travaux de dégazage du lac Kivu près de Saké au Nord-Kivu, dans l'est du pays. C'est l'entreprise française Liminological Corporation qui a été choisie par le gouvernement congolais pour réaliser ces travaux. Ce projet va mettre à l'abri près de 2 millions de personnes habitant autour du Lac Kivu. En août 2015, le réseau provincial d'organisations non-gouvernementales de défense des droits de l'homme du Sud-Kivu (REPRODHOC) avait demandé au gouvernement d'entamer sans délai, le processus de dégazage du lac Kivu qui contient du gaz méthane et carbonique en saturation.

ENVIRONNEMENT

La Norvège alloue 200 000 000 USD pour protéger la forêt de la RDC

La RDC et la Norvège ont conclu un accord, le 22 avril 2016, pour protéger 7% des forêts tropicales, soit 155 millions d'hectares dans un pays de 70 millions d'habitants aussi grand que l'Europe occidentale et parmi les plus pauvres de la planète.

Cet accord s'inscrit dans le cadre de **l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale** - - The Central African Forest Initiative (CAFI) un partenariat regroupant six pays de la région (Congo, RDC, Gabon, Centrafrique, Cameroun, Guinée Equatoriale) et une coalition de bailleurs (Norvège, Allemagne, France, Royaume-Uni, Union européenne) et visant à soutenir la stratégie nationale de lutte contre la déforestation officiellement adoptée en 2012.

Compte tenu de l'immensité du territoire de la RDC, les actions se concentreront surtout dans deux provinces où le taux de déforestation est plus élevé : **l'Equateur** et **Mai-Ndombe**. L'argent promis par la Norvège sera décaissé en deux étapes, dont la seconde, en

2018, sera soumise à l'évaluation des résultats. Il sera versé dans un fonds national.

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui a accompagné le gouvernement congolais au cours de toutes ces années de préparation, en sera l'administrateur. Pour protéger sa forêt, la RDC aura besoin de 200 millions de dollars. Il n'est plus question des 3 milliards de dollars par an autant que le budget national de l'époque que sollicitait le ministre de l'environnement, José Endundo, à la veille de la conférence de Copenhague. Cet accord est un signal positif pour un pays qui, depuis la conférence de Copenhague en 2009, s'est engagé dans le laborieux processus REDD (réduction des émissions liées à la dégradation des forêts et à la déforestation), censé récompenser en monnaie sonnante et trébuchante les pays qui préservent leurs puits de carbone forestiers. **La Norvège** est depuis une dizaine d'années derrière tous les grands programmes de protection des forêts tropicales.

Tropenbos envisage un nouveau programme pour 1.500.000 d'euros

Le directeur de l'ONG internationale Tropenbos, René Boot, a déclaré, en début mai 2016 en séjour dans la ville de Kisangani, que l'ONG Internationale Tropenbos compte lancer un nouveau programme en octobre 2016 pour un budget évalué entre 1.000.000 et 1.500.000 Euros. Tropenbos est une fondation néerlandaise spécialisée dans les recherches forestières, la défense et la protection de l'environnement.

L'objet du séjour dans la ville de Kisangani de cette délégation a consisté à faire une évaluation du précédent programme afin de juger de la nécessité ou non d'apporter d'éventuels ajustements dans le nouveau programme de cinq ans à venir.



Le but consistant à sortir un bilan de travail qui doit contenir les différentes activités qui seront réalisées dans les cinq prochaines années. Il a, par la même occasion, signifié que son organisation a travaillé en RDC les cinq dernières années sur l'exploitation artisanale du bois pour voir comment les exploitations artisanales de bois accèdent à cette ressource auprès des communautés locales. Ce, dans le

souci de comprendre comment cette exploitation a pu contribuer aux moyens d'existence des communautés locales et des exploitants artisanaux en vue d'évaluer le niveau de l'impact de cette exploitation sur les forêts. Il ressort du rapport de l'exploitation artisanale de bois que 30% des exploitants artisanaux sont en règle devant une majorité d'illégaux.

Lancement du projet de construction d'une usine moderne de traitement des immondices

La présidente de l'ONG « Congo na Biso », Rebecca Botomoito Baseka, a lancé, en juin 2016 à Kinshasa, le projet de construction d'une usine moderne de traitement des immondices (PCUMTI) afin de lutter contre la menace des pollutions à grande échelle exposant les Congolais en général et les Kinois en particulier à des risques pathologiques.

L'objectif du PCUMTI est de procéder aux constructions de décharges contrôlées et au développement des filières de tri-recyclage-valorisation, des stations d'épuration des eaux usées et de ruissellement ainsi que l'octroi des engins et d'équipements modernes de travail. Ce, en vue de faire évoluer la mentalité des Congolais sur les questions environnementales, notamment en les détournant de mauvaises pratiques dont celles de je-

ter des immondices dans les caniveaux et les endroits publics. Sauf imprévu, le coût estimatif du projet est d'un milliard de dollars américains à répartir sur les 13 millions de Kinois pour une période de 5 ans, a fait savoir la présidente de « Congo na Biso ». Ce qui donne 77 dollars Us par habitant, soit 14,4 dollars Us par an équivalent à 1,3 dollars Us par mois, partant d'une collecte répartie en 4 groupes principaux : les Congolais résidents, les amis du Congo, la diaspora congolaise et les fils et filles de « Congo débout ».

Créée le 03 mars 2014, « Congo na Biso », dont le siège est situé dans la commune de Kalamu, est une organisation qui œuvre dans les domaines du développement économique, social et environnemental.

MINES

Tenue à Lubumbashi de la semaine minière de la RDC

Les travaux de la 18^{ème} édition de la semaine minière de la RDC se sont tenus du 09 au 11 juin 2016 à Lubumbashi. Ces assises, qui ont réuni 1000 participants et 90 orateurs, ont permis aux uns et aux autres de faire un état des lieux et d'échanger sur l'avenir des activités minières en RDC, le développement des nouvelles unités de production des terres rares, et la diversification des activités, une solution durable pour palier à la chute des cours des métaux rouges.



La question de l'intégration des matières rejetées afin de relancer la production dans les provinces du Lualaba et du Haut Katanga a été également abordée. Le ministre provincial des Mines du Haut-Katanga, Kitobo Samsoni, a appelé les opérateurs miniers à contribuer au budget national en payant leurs taxes, avant de les inviter à préserver l'environnement, à signer des accords de partenariat gagnant-gagnant, à poursuivre la construction des nouvelles infrastructures et à participer à l'amélioration des conditions de vie de la population dans le cadre de la vision du chef de l'Etat sur la révolution de la modernité. La date de l'organisation, à Lubumbashi, de la prochaine semaine minière de la RDC sera fixée au 22 juin 2017.

Noter que la Semaine Minière de la RDC est une alliance entre deux événements de longue date et à énorme retentissant : IPAD RDC et la Semaine Minière du Katanga, ont fusionnés



Stand à la semaine minière à Lubumbashi

en une plate-forme stratégique qui avait pris place à Lubumbashi les 8 et 9 juin cette année. Seule expo et conférence minière offrant des informations clés sur le marché, des solutions stratégiques et des technologies innovatrices pour les opérations minières, la RDC a accueilli plus de 800 participants l'année dernière.

La Semaine Minière de la RDC est organisée par Spintelligent, organisateur leader d'expositions et de conférences basé à Cape Town et par les bureaux sud-africains de Clarion Events Ltd, basé au Royaume Uni.

Kinshasa exhorte les compagnies minières à relancer leur production

Le gouvernement de la RDC a appelé, le 18 juillet 2016, les compagnies minières à reprendre leur production, réduite ces derniers mois par manque de rentabilité. Le gouvernement lance un appel à tous les opérateurs du secteur minier pour qu'ils reprennent le travail. Il n'y a pas de raison qu'ils continuent à suspendre la production et les exportations d'autant plus qu'au niveau où est coté aujourd'hui le cuivre, à 4.918 dollars, il y a moyen de faire de bonnes affaires», a déclaré le ministre congolais de l'Economie Modeste Bahati.

Selon la Chambre des mines (patronat), la production de cuivre a chuté de 11,6% sur un an au premier trimestre, celle de cobalt de 16,3%,

et plusieurs entreprises ont arrêté leur production au Katanga, certaines temporairement, d'autres définitivement.

En juin 2016, les estimations de la Chambre des mines indiquaient que les entreprises minières avaient supprimé 3.000 emplois et leurs sous-traitants plus de 10.000. Cinquième producteur mondial de cuivre et premier de cobalt (chiffres 2014), la RDC a enregistré une forte croissance économique de 2010 à 2014, tirée par l'extraction minière. En 2015, la croissance a nettement fléchi sous le coup de la baisse des cours des matières premières entraînée par le ralentissement économique de la Chine.

Le gouvernement promet de rembourser la TVA payée par les groupes miniers

Le ministère des Finances de la RDC va rembourser environ 700 millions de dollars de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) payés par les groupes miniers actifs dans le pays. Une taxe de 16 % sur la valeur ajoutée est imposée sur les transactions et les importations en RDC.

Toutefois, rappelle une note du cabinet d'audit Deloitte, « des remboursements de TVA sont accordés aux exportateurs, aux entreprises qui ont cessé leur activité [...] ainsi qu'à celles qui ont fait d'importants investissements ». Les groupes miniers congolais bénéficient

pour l'essentiel de ce remboursement, que le gouvernement avait suspendu en avril, afin notamment de soutenir la devise nationale, qui a cédé -6,7% cette année, dans un contexte de recul des entrées de devises étrangères. Ces remboursements se feront par tranches et leur rythme dépendra du niveau des réserves de change et des pressions sur le taux de change du franc congolais, a indiqué le ministre des Finances de la RDC.

Toutefois, la date à laquelle ces remboursements commenceront n'a pas été indiquée. Le gouvernement congolais a convenu lors d'une réunion tenue le 07 juillet 2016 de suspendre l'application de la TVA aux entreprises minières.

Selon un rapport de la Chambre des Mines de la RDC, « la contribution directe » de l'industrie extractive au budget de l'État a atteint

1,141 milliard de dollars en 2014, « soit 28 % des recettes ordinaires de l'État ». Outre le remboursement de la TVA, les entreprises minières actives bénéficient d'un certain nombre d'exemptions et d'incitations fiscales, parmi lesquelles un impôt sur les sociétés de 30% (contre 35 % pour le régime général), ainsi que des réductions d'impôts sur les revenus et sur la taxation des revenus des expatriés. Grande exportatrice de cuivre et de cobalt, la RDC dépend de son industrie minière, qui est sa principale source de devises étrangères. Affectée par la conjoncture difficile que traverse le secteur minier, elle a vu son rythme de croissance économique décroître au cours des dernières années. Le gouvernement a baissé son budget 2016 de -22 %, et ramené ses projections de croissance autour de +6 %, contre +9 % annoncés plus tôt.

Prolongation de trois ans du projet PROMINES

Le coordonnateur national du projet Promines, Mabolia Yenga, a annoncé, en juillet 2016 que ce projet a connu une extension de trois ans, soit du 15 décembre 2015 à fin décembre 2018.

Démarré en octobre 2011, ce projet a pour objectif principal de contribuer à l'augmentation de la production minière et de sa valeur ajoutée, au renforcement des institutions publiques dans leur capacité à gérer le secteur minier et à l'amélioration de la capacité du gouvernement à canaliser les revenus et les bénéfices produits par le secteur pour le développement économique durable. Selon Mabolia Yenga, l'atteinte de cet objectif passe par l'amélioration de la gouvernance du secteur minier et

l'augmentation de sa contribution à la croissance économique et au développement durable aux niveaux national, provincial et local. Pour ces trois prochaines années d'extension, ce projet s'attèlera principalement sur trois axes, à savoir, le développement des infrastructures des géo données, la mise en œuvre de la réforme du ministère des Mines et la poursuite des autres activités existantes. Il a permis la réalisation des résultats à impact visible, notamment la transparence des industries extractives et le financement de certains projets ayant un impact dans le secteur minier. Le projet Promines est financé par la Banque mondiale.

La production du cuivre bientôt en hausse à la Gécamines

Le directeur des ressources humaines de la Générale des carrières et des mines (Gécamines), Guillaume Ekutshu, a indiqué, le 18 avril 2016, que cette entreprise publique espère revoir à la hausse la production du cuivre à court terme. Pour y parvenir, la Gécamines prévoit la construction d'une nouvelle usine d'une capacité de **80.000 tonnes de cuivre**

à Kambove et d'une capacité de production de 135.000 tonnes à Deziwa, sans oublier l'érection d'une centrale thermique de 500 mégawatts à Luena. Ces réalisations permettront aussi d'améliorer les conditions sociales des travailleurs, à en croire Guillaume Ekushu. Sur le plan social, il a assuré qu'un regard attentif sera tourné vers la convention collective

révisée récemment, la détermination de l'entreprise à protéger les agents en poste notwithstanding la conjoncture, l'octroi ponctuel des indemnités de scolarité, la prise en charge des soins médicaux, le maintien des autres avantages de nature à sécuriser les travailleurs, la gratuité de la scolarité dans les écoles de la Gécamines et la prise en compte de la parité homme et femme dans l'exercice des tâches indispensables à l'essor de la société.



La Gécamines veut céder la moitié du gisement de Deziwa au chinois CNMC

La Gécamines planche sur la cession de 49% du gisement de cuivre de Deziwa au groupe China Nonferrous Metal Mining (CNMC). Dans le cadre de cette co-entreprise, deux usines de transformation de cuivre devraient être créées. Présentant, le 8 juin dernier, la « stratégie de modernisation » 2016-2020 de la Gécamines, le président de la compagnie minière nationale de la RDC, Albert Yuma Mulimbi, a évoqué le projet de création d'une co-entreprise avec China Nonferrous Metall Mining (CNMC) pour l'exploitation du gisement de cuivre de Deziwa, près de Kolwezi, dans le sud-est de la RDC.

La Gécamines avait racheté en 2013 la totalité des parts de la Société minière de Deziwa et Ecaille C (Somidec), une co-entreprise qu'elle avait créée avec Platmin Congo, filiale du britannique Copperbelt Minerals, et dont elle détenait alors 32% des parts, dans une transaction estimée à près de 200 millions de dollars. Le gisement de Deziwa, avec des réserves estimées à 5 millions de tonnes de cuivre, est l'un des permis les plus attractifs détenus par la Gécamines qui l'avait arraché de haute lutte, contestant un projet de cession de Platmin à un consortium chinois composé de Zijin Mining Group Co. Ltd, China Africa Development Fund (CADF) et Golden Champion Mining (BVI) Limited.

Les causes du retrait des Américains de TFM

La décision de Freeport Mc Moran de quitter le secteur minier congolais suscite une polém-

La Gécamines compte désormais céder 49% du gisement minier de Deziwa à China Nonferrous Metall Mining. Le groupe chinois se chargerait de la construction de deux usines de transformation qui permettront de porter la production de cuivre raffiné de la Gécamines de 15 000 tonnes à 100 000 tonnes. La première usine devrait voir le jour près de Kambove, à 130 kilomètres de la capitale régionale Lubumbashi, et disposer d'une capacité de raffinage de 35 000 tonnes par an. La deuxième usine serait installée sur le site minier de Deziwa, avec une capacité de 80 000 tonnes par an.

En pleine semaine minière de la RDC à Lubumbashi, le patron de la Gécamines a annoncé qu'il allait mettre à l'arrêt des filières non rentables ou reconnues dangereuses pour ses employés, à Kolwezi et Likasi. Il a également expliqué la poursuite du plan social de la Gécamines. Départ à la retraite, cessation anticipée d'activités... Plus de 2 200 emplois seront ainsi supprimés en trois mois. Des suppressions justifiées par la baisse des cours du cuivre et du cobalt, selon Albert Yuma, même si la Gécamines a annoncé un plan d'investissement de 717 millions de dollars sur quatre ans.

mique d'autant plus que maints observateurs prédisent une remontée des cours. La déci-

sion de Freeport Mc Moran est motivée par des facteurs tant économiques que politiques. La firme américaine se défend de quitter le secteur minier pour des raisons économiques. Pour Freeport Mc Moran, l'urgence de faire face aux paiements des créances l'a mis en position de liquider tous ses actifs à travers le monde. Ce n'est donc pas seulement la RDC qui est concernée par cette opération de vente d'actifs détenus par cette firme américaine. Sur la table, les repreneurs chinois ont déposé rubis sur ongle 2,6 milliards USD! Mais, dans les relations entre Etats et dans les relations d'affaires impliquant des intérêts majeurs des Etats, il est difficile de ne pas lier cette cession d'une mine réputée rentable et à exploitation moins onéreuse au climat tendu qui existe, depuis quelque temps, entre Washington et Kinshasa. Ce retrait de Freeport Mc Moran

dans TFM s'opère dans une période de tensions rampantes dans les relations entre les autorités américaines et congolaises en rapport avec le respect de la Constitution et la fin du deuxième mandat du président Joseph Kabila. En plus, Washington est en froid avec Kinshasa, à la suite d'une probable implication d'anciens militaires des Etats-Unis au service de Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidentielle 2016. L'administration Obama rappelle constamment au chef de l'Etat congolais l'obligation de quitter le pouvoir à la fin de son deuxième et dernier mandat. Le retrait de Freeport de TFM se passe à un moment tout à fait particulier tel qu'il y a lieu de penser qu'au-delà d'un simple acte managérial, il s'agit d'une décision politique de haute portée. Un mauvais présage qui augure des lendemains tendus entre les USA et la RDC.



Achat des intérêts dans TF Holdings : Encore du temps à Lundin pour décider

La multinationale Lundin a obtenu de son partenaire américain Freeport McMoran plus de temps pour décider si elle achètera la participation de cette dernière dans le projet de cuivre Tenke Fungurume **Holdings. La date butoir de décision initialement fixée au 8 août a été prolongée au 15 septembre 2016.** En mai dernier, Freeport avisait Lundin de son souhait de vendre sa participation de 70% dans TF Holdings, compagnie détenant à 80% la mine TF, à China Molybdenum pour un montant de

2,65 milliards de dollars américains suivant l'accord auquel ces deux parties étaient parvenues. Ce montant pourra être augmenté de 120 millions de dollars américains en fonction de l'évolution des cours du cuivre en 2018 et 2019. Au moment d'informer Lundin de sa décision de retrait du projet, Freeport avait donc accordé à Lundin un délai jusqu'au 8 août pour prendre sa décision, soulignant que si elle est positive, la transaction serait au même prix et sur les mêmes conditions que l'offre

de China Molybdenum. Lundin a déclaré, le 25 juillet 2016, qu'elle était en consultation avec ses conseillers juridiques et financiers et qu'elle continue d'évaluer toutes les options dont elle dispose concernant la transaction. En effet, elle dispose d'un « droit de première offre (*right of first offer – ROFO*) sur toute opération de changement de contrôle de Tenke [...] qui est valable 90 jours à compter de la réception de l'avis de ROFO et restera ouvert jusqu'au 8 août 2016 », avait-elle affirmé dans un communiqué.

La décision de Freeport McMoran, 18^{ème} plus grande compagnie minière au monde, selon le dernier rapport de PwC, de se retirer du projet avait suscité de vives polémiques. L'Etat congolais l'avait notamment traitée d'« unilatérale » et appelé Freeport et ses partenaires sur

le projet à honorer leurs engagements vis-à-vis du pays. Le projet Tenke Fungurume porte sur un des plus grands gisements de cuivre et de cobalt au monde, dans des concessions contiguës couvrant plus de 1 500km² au Katanga. Outre TF Holdings, les autres actionnaires de TFM sont Lundin Mining, société de droit canadien, et la compagnie minière publique congolaise Gécamines. La mine de TFM, située à environ 170 KM au nord-ouest de Lubumbashi, dans l'ex-province du Katanga, possédait, à la fin du mois de décembre, des ressources minières estimées à 3.600.000 T. de cuivre. Le cuivre est la principale source de devises étrangères de la RDC. En 2015, la production de cuivre du pays a atteint 995 805 tonnes, en recul de -3,3 % sur un an.

1,498 milliards USD payés par TFM au trésor public depuis 2006

Tenke Fungurume Mining (TFM) a, dans un communiqué rendu public en juin 2016, indiqué avoir payé au trésor public et à d'autres services administratifs de la RDC le montant de 1,498 milliards de dollars américains. Selon ce communiqué, 37 millions USD ont été payés pour les permis de travail et visas ; 305 millions USD pour les cotisations sociales ; 402 millions USD pour les droits de douane et

754 millions USD pour les redevances fiscales, depuis 2006. Depuis le démarrage du projet à cette dernière année, 123,4 millions USD ont été investis directement dans la communauté à travers les programmes de développement communautaire alors que 24,5 millions USD ont été alloués au fonds social communautaire de Tenke Fungurume Mining.

2015 : Kibali en tête du portefeuille de Randgold

Le directeur exécutif de Randgold, Mark Bristow, a déclaré, le 19 avril 2016 au cours de la conférence de presse trimestrielle de cette société, que la mine d'or Kibali en RDC vient de dépasser sa cible de 7% pour apporter 642 720 onces à la production sans précédent du groupe pour l'année. Il s'agit d'une performance qui la classe en tête du portefeuille des activités de Randgold en 2015. La réussite de l'activité de l'exploitation entreprise depuis deux ans, souligne le directeur exécutif Mark Bristow, traduit l'effort de coopération qui a uni développeurs, autorités, communauté, sous-traitants et fournisseurs dans un profond engagement commun.



Kibali, encore un chantier, ne compte pas s'accrocher à ce succès trop longtemps vu les défis sans cesse renouvelables qu'elle doit relever alors qu'elle travaille à l'achèvement des travaux prévus pour 2018, lorsque la mine souterraine devrait être pleinement opérationnelle, fait remarquer Mark Bristow.

Pour garantir une prestation continue, Kibali compte sur le renforcement de leur partenariat avec le gouvernement et la communauté locale.

Mark Bristow a affirmé qu'en dépit des conditions de tension qui existent sur le marché de l'or, des défis d'exploitation auxquels fait face Kibali et des problèmes sociopolitiques qui touchent la RDC, Randgold maintient son engagement d'accroître sa présence dans le pays

et a récemment conclu une nouvelle coentreprise – sa troisième dans la région – avec la société paraétatique Société Minière de Kilo Moto SA (SOKIMO) et Moku Goldmines AG (Moku) pour le projet d'exploration aurifère de Moku-Beverendi, le long de la même ceinture de roches vertes qui héberge Kibali.

En ce qui concerne la société commune avec le propriétaire du projet, la Société Minière de Moku-Beverendi SA, Randgold gagnera une participation d'au moins 51% dans le projet en finançant et en dirigeant l'exploration, de même qu'en réalisant une étude de pré faisabilité. Cet ajout porte le portefeuille d'exploration de Randgold en RDC à 7 824 km² de superficie, s'étendant sur la grande ceinture aurifère du nord-est du pays.

Suspension de la vente du diamant de la MIBA à Mbuji-Mayi

La direction générale de la Minière de Bakwanga (MIBA) a décidé de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, la vente de son diamant aux exploitants de la ville de Mbuji-Mayi à cause du prix très bas qu'ils lui proposent. Le dernier colis vendu à Kinshasa a procuré des grands bénéfices à l'entreprise par rapport à la vente

effectuée sur place à Mbuji-Mayi. Le diamant proposé dernièrement à 80.000\$US à Mbuji-Mayi, a été négocié à 400.000\$US dans la capitale. La MIBA entend ainsi réaliser des recettes suffisantes pour faire face à certaines charges de la masse travailleuse et de son fonctionnement.

Accroissement de la production de diamant à la SACIM

Le coordonnateur de la Société Anhuit Congo d'investissement minier (SACIM), Roger Kalembo Yankinda, a affirmé, fin mai 2016 au cours de la visite qu'il a effectuée dans les sites de cette société sino-congolaise, que

la production du diamant de cette dernière a sensiblement augmenté. En effet, cette production est passée de 70.000 carats les trois derniers mois à 300.000, soit un accroissement de 428,57%.





Publications de la Représentation économique et commerciale
des Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Ambassade de Belgique - Jérôme Roux
Tél. : 0815048271 - Email : beltrade@vodanet.cd

BELTRADE

info **mission** **contact**

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA RDC

Beltrade info en ligne sur
www.beltrade-congo.com

KONGO CENTRAL

Réhabilitation des routes de desserte agricole : 9,1 millions USD.

Dix-huit entreprises ont été sélectionnées pour réhabiliter vingt-deux routes de desserte agricole au Kongo-Central. Elles ont signé un contrat le 29 juillet 2016 avec la Cellule d'exécution de financement des États fragiles (CFEF). Ce projet est financé par la Banque mondiale à hauteur de 9,1 millions de dollars américains.

Le coordonnateur de la CFEF, Alain Lungungu, a fait savoir que plusieurs contrées du Kongo-Central produisent des denrées agricoles qui n'atteignent pas les consommateurs faute de routes.

Le but de ce projet est de désenclaver les zones de production de la province et les connecter aux centres de consommation et de transformation.

Lancement du péage sur la route nationale Boma-Muanda

Le gouverneur du Kongo Central, Jacques Mbadu Nsitu, a lancé, début juillet 2016 au

cours de son séjour de travail à Boma, le péage sur la route nationale, dans son tronçon de Boma à Muanda. Le bureau de péage de Boma aura pour mission principale de prélever la taxe sur les hydrocarbures et la taxe sur le ciment importé. L'argent recouvré sera directement versé au guichet de Rawbank installé dans une des pièces du bureau de péage du village Kungu III, à 7 km de la ville. Ce bureau de péage est installé dans un bâtiment moderne en bois construit sur une superficie de 141 m² et dispose de six pièces dont un bureau administratif de péage, un bureau des contentieux, une salle d'attente, une pièce pour le chef d'équipe, une pièce qui servira de secrétariat et une autre pour la coordination, a fait savoir le conducteur de ces travaux, l'ingénieur Erick Biyandene. Le péage permettra de donner des moyens à la province pour les travaux de modernisation des infrastructures.

Asphaltage de la route Boma-Moanda par l'entreprise chinoise CREK7

Le gouverneur du Kongo-Central, Jacques Mbadu, a annoncé, le 24 avril 2016, que l'entreprise chinoise CREK7 va asphalté la route Boma-Moanda, en état de délabrement très avancé. Il s'agit d'une décision prise par le chef de l'Etat Joseph Kabila après une mission d'évaluation effectuée sur place par le gouverneur et le ministre des Infrastructures et Travaux publics.



Une mission chargée d'évaluer la gestion des fonds générés par le péage récolté sur la route nationale numéro 1 Kinshasa-Matadi et gérés par l'entreprise chinoise.

En 2008, le gouvernement congolais avait cédé la gestion de ces fonds à l'entreprise chinoise CREK7. Selon les termes de ce contrat, l'entreprise chinoise devait notamment reconstruire le Pont Pozo, réhabiliter régulièrement les tronçons délabrés sur la route Kinshasa-Matadi jusqu'au pont Marechal, construire dix kilomètres de voirie urbaine à Matadi, financer les travaux de construction du boulevard du 30 juin et moderniser les postes de péage sur la route nationale numéro un.

Le gouverneur du Kongo-Central a affirmé que cette mission d'évaluation a établi, sans plus de précision, que les travaux confiés à l'entreprise chinoise dans le cadre de ce partenariat qui doit prendre fin en 2020 trainaient en longueur. Il a recommandé à CREK7 de réhabiliter la route Boma-Tshela, de remettre en état d'ici fin septembre le boulevard Kabila à Boma,

long de 15 kilomètres. Dans le cadre du partenariat pour la gestion des fonds générés par le

péage sur la route Kinshasa-Matadi, CREK7 a droit à 70 % des revenus.

La Banque mondiale accorde 333.826 USD à la mairie de Matadi

La Banque mondiale a accordé 333.826 dollars américains à la mairie de Matadi, chef-lieu de la Province du Kongo Central, pour la poursuite des travaux de modernisation des infrastructures prévues dans le programme triennal de développement de cette juridiction, dans le cadre de la réalisation du projet de développement urbain (PDU) pour l'année 2016. La mairie de Matadi a bénéficié de ce financement pour avoir rempli les performances et les

critères exigés par cette institution bancaire dans l'exécution du projet de développement urbain, exercice 2015. Parmi les sites retenus dans le cadre du programme des travaux à exécuter pour le compte de ce fonds alloué à la mairie, on retient le collecteur de la nouvelle avenue et le site Belvédère dans la commune de Nzanza, l'avenue ceinture des trois communes dans l'entité de Mvuzi.

KASAÏ ORIENTAL

60 000 000 USD pour la réhabilitation du réseau de distribution d'eau

Environ 60 millions de dollars américains provenant de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque mondiale et de KFW, une firme allemande, seront mis à la disposition de la province du Kasai Oriental pour la réhabilitation du réseau de distribution d'eau dans la ville de Mbuji-Mayi et les 5 territoires qui composent cette entité. Ce projet vise à résoudre le problème de distribution de l'eau potable qui se pose avec acuité depuis plusieurs années dans cette partie de la RDC. Les travaux de réhabilitation de ce réseau pourront commencer au mois de novembre prochain. L'approvisionnement en eau potable de la population du Kasai de l'Est est un véritable calvaire, dans la mesure où la REGIDESO qui travaille sur un réseau très vétuste, n'arrive pas à satisfaire la demande dans les différents quar-



tiers. Cette carence en eau potable a poussé certains partenaires du gouvernement comme la CTB et la Fondation MIBA, à forer des puits pour satisfaire tant soit peu la population consommatrice.

Mbuji-Mayi : 500 000 000 USD pour réhabiliter la centrale de Tshiala

La direction provinciale de la RAWBANK, institution financière basée dans la ville de Mbuji-Mayi, se dispose de libérer un crédit à hauteur de 500 millions de dollars américains en faveur de la société MIBA pour faciliter la re-

mise en état de la centrale hydroélectrique de Tshiala. Selon la source, cet argent est le fruit des démarches menées par l'autorité provinciale en faveur de la population de son ressort butée aux problèmes de carence en eau

potable et du courant électrique depuis des décennies. Ce montant, remboursable selon l'échéance qui sera arrêtée dans l'accord, va permettre aux dirigeants de la MIBA d'acheter de nouvelles pièces adaptées à la nouvelle technologie. La banque attend pour l'instant

l'autorisation de sa hiérarchie pour débloquer cette somme d'argent. La centrale de Tshiala, construite en 1954 par les colonisateurs belges, se trouve dans un état de vétusté avancé.

Reprise de la préparation des solutés à la BIOPHARCO/Mbuji-Mayi

L'usine industrielle de fabrication des solutés dénommée BIOPHARCO, une filiale de la Minière de Bakwanga (MIBA), a repris normalement les activités de production de ce produit médical après un mois de suspension. Cette reprise est la conséquence de l'approvisionnement régulier en eau potable et de la déserte en électricité. Les dépositaires des pharmacies de la ville de Mbuji-Mayi soutiennent la reprise du travail à la BIOPHARCO dans la mesure où ses produits ont une durée de 3 ans tandis que ceux importés ailleurs et écoulés souvent à vil prix, n'ont qu'une durée d'un an. Du côté de la délégation syndicale de la MIBA, on estime que cette reprise va permettre d'apurer des arriérés de salaires du personnel de cette entreprise.

Par ailleurs, la minoterie industrielle de la Minière de Bakwanga (MIBA), fermée depuis

2008 suite aux difficultés financières de cette entreprise, a ouvert ses portes à la fin du mois de juin 2016. Cette reprise s'inscrit dans le cadre des démarches et initiatives menées par les dirigeants de la MIBA qui pensent relancer les différentes activités génératrices de revenus en vue de faire face aux multiples charges, des pièces de rechange ayant été trouvées pour réhabiliter cette unité de production.

Quant à l'approvisionnement en maïs, la minoterie va bénéficier de l'apport du marché local avant d'envisager l'achat de ce produit en dehors de la province, l'objectif étant de faire de cette cellule de transformation, une source réelle de recettes. Avant sa fermeture, la minoterie de la MIBA produisait plus de 5.000 sacs de farine de maïs par jour destinés principalement aux travailleurs.

HAUT-KATANGA, HAUT LOMAMI, LUALABA

Ex Katanga : La crise minière affecte des milliers de familles

Cinquième producteur mondial de cuivre et premier de cobalt (chiffres 2014), la RDC a enregistré une forte croissance économique de 2010 à 2014, tirée par l'extraction minière. En 2015, la croissance a nettement fléchi sous le coup de la baisse des cours des matières premières entraînée par le ralentissement économique de la Chine, et le gouvernement ne table plus pour 2016 que sur une hausse du PIB congolais de 6,6 %. Selon la Banque centrale, la croissance ne devrait être que de 5,3 % cette année.

À Lubumbashi, les difficultés dans les mines ont rapidement contaminé d'autres secteurs

d'activité. Selon la Chambre des mines, la production de cuivre a chuté de -11,6 % sur un an au premier trimestre, celle de cobalt de -16,3 %, et plusieurs entreprises ont arrêté leur production au Katanga. Certaines temporairement, d'autres définitivement. D'ores et déjà, la Chambre des mines estime que les entreprises minières ont supprimé 3 000 emplois et leurs sous-traitants plus de 10 000 emplois. Ces chiffres ne donnent qu'une idée partielle des effets de la crise.

C'est ainsi, par exemple, que dix mille cinq cent vaches prêtes dans la province du Haut-Lomani ne peuvent être commercialisées, faute

d'acheteurs. Selon le chef de division de l'agriculture, pêche et élevage à Kamina, le gros marché de Kolwezi est tombé d'un cran suite à la crise financière que traversent les entreprises minières implantées dans la province du Lualaba. Il invite les opérateurs économiques

importateurs de viande fraîche à se ravitailler à Kamina.

Leurs principaux acheteurs étaient les entreprises minières de Kolwezi, qui ont pour la plupart suspendu les activités d'exploitation minière.

Haut-Katanga : Lancement des travaux du village agricole pilote à Mwaiseni-Lumata

Le Président Joseph Kabila Kabange a lancé, à la mi juillet 2016, les travaux du village agricole pilote d'une superficie de 5.400 ha portant son nom, sur le site de Mwaiseni-Lumata situé à 44 Km de Lubumbashi, sur la route de Kasumbalesa, dans le territoire de Kipushi, dans la province du Haut-Katanga. Le gouverneur du Haut-Katanga, Kazembe Musonda a à cet effet indiqué qu'il a pris cette initiative afin que sa juridiction ne puisse plus connaître la rareté de maïs, en faisant de sa province le grenier de l'Afrique australe, qui est en train de se désertifier. Ce village agricole pilote est réparti en sept blocs, chaque bloc ayant 700 ha. Deux hectares seront attribués à chaque



agriculteur qui est appelé à produire entre six et 8 tonnes de maïs par hectare.

SUD-KIVU

La société civile de Shabunda exige 5.250.000 USD à la société chinoise Kun Mining

La population de Shabunda envisage de mener des actions de grande envergure contre la société minière chinoise Kun Mining si celle-ci ne procède pas au paiement des frais d'indemnisation chiffrés à 5.250.000 dollars américains, au regard de son exploitation des minerais dans la rivière Ulindi, selon une recommandation de la rencontre organisée, en juillet 2016, par la société civile locale en vertu du code minier. Selon un activiste de cette société civile, Joseph Beseni, la population de Shabun-

da demande au Procureur général d'ouvrir une action judiciaire contre l'entreprise chinoise qui aurait aussi alimenté les Raïa Mutomboki en armes et munitions de guerre. Cette recommandation figure parmi les résolutions prises lors de cette rencontre ayant réuni les représentants de plusieurs couches sociales et branches de la société civile de Shabunda suite au rapport publié par l'organisation internationale Global Witness sur l'exploitation illégale des minerais par cette société chinoise.

NORD-KIVU

Inspection des travaux de modernisation de la voirie de Goma

Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, a estimé, le 06 avril 2016 à l'issue d'une visite d'inspection, que les travaux de modernisation de la voirie urbaine de Goma évoluent positivement grâce au partenariat entre le gouvernement provincial du Nord Kivu et les opérateurs économiques. Les travaux exécutés par la société SAFRICAS sont ceux essentiellement sur l'axe Rond point Tchukudu jusqu'au Cercle sportif pour près de 1750 m. Les tronçons devront aller du Rond-point Tchukudu avec des

encablures à l'esplanade ONG (ex. OZACAF) sur le boulevard Kanyamuhanga dépassant le croisement des avenues Touriste, Bukavu pour déboucher à la Mosquée dite de Birere. Il a annoncé l'extension de ce partenariat au reste de la province, principalement pour les villes de Beni et de Butembo. Dans cette dernière entité, il faut le signaler, la voirie urbaine est en cours de réhabilitation grâce au financement du Gouvernement Central et celui de la Province du Nord-Kivu.

L'Association internationale des maires francophones finance une pêcherie moderne à Goma

Le Gouverneur de la province du Nord Kivu, Julien Paluku, a inauguré, le 02 juillet 2016, la pêcherie moderne de la ville de Goma construite au port de Kituku de cette ville. Il a salué la réalisation de l'ouvrage qui, selon lui, constitue un outil de plus censé cimenter la cohabitation entre les peuples riverains du Lac Kivu, la pêcherie de Kituku étant destinée à l'exploitation commune entre les congolais et rwandais. Cet ouvrage traduit la matérialisation de la coopération décentralisée des entités faisant partie de l'Association des maires francophones qui prône la cohésion entre les Etats à travers des projets intégrateurs. L'autorité provinciale a re-

commandé aux usagers l'utilisation rationnelle et efficiente des installations mises à leur profit en tenant compte des générations futures. Les travaux de construction de cette pêcherie moderne qui comprend un quai d'accostage, des séchoirs, des chambres froides pour la conservation des produits de pêche ainsi que des hangars destinés à l'exposition de la moisson, ont duré six mois pour un cout global de plus de trois cent mille dollars américains (300.000 u\$). Ces travaux ont été financés par l'Association internationale des maires francophones, institutions.

Acquisition des kits solaires en faveur de la Division du Système National d'Information Sanitaire (DSNIS) du Ministère de la Santé

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu du Fonds Mondial dans le cadre du Nouveau Modèle de Financement (NMF). SANRU ASBL a été désigné comme Principal Récipiendaire pour la mise en œuvre d'une partie des activités de lutte contre la malaria à travers notamment:

L'approvisionnement des structures de santé en Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée;

L'approvisionnement des structures de santé en médicaments de lutte contre la malaria;

L'Acquisition au profit des partenaires dont la DSNIS de divers produits non médicaux (matériel roulant, informatique, kits solaires,...).

Date limite: 29.09.2016

Contacts: SANRU ASBL, 76, Avenue de la Justice, Kinshasa/Gombe - Tél: (+243) 971019124 - Email: procurement@sanru.org - Site: www.sanru.cd

Fourniture de pièces de rechange, petits matériels et consommables pour les bateaux de la Régie des Voies Fluviales – RVF

Date limite : 30/09/2016

Financement

10ème Fonds Européen de Développement (No CD/FED/2009/021-536).

5. Pouvoir adjudicateur

Le Ministre des Finances, Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement en République Démocratique du Congo.

Les fournitures seront rendues DDPi au lieu de livraison suivant : Chantier naval de la Régie des Voies Fluviales, en République démocratique du Congo, sise : 2357, Poids Lourds, Ndolo - Kinshasa.

N°022/FOUR/ES/PANAV/2016

Fourniture de pièces de rechange, petits matériels et consommables pour les bateaux de la Régie des Voies Fluviales – RVF

Firme de consultants chargés de l'organisation des campagnes de rattrapage dans des écoles preprimaires et primaires de la RDC - CFEF/PRSDHU

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de Renforcement des Systèmes de Développement Humain « PRSDHU », et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements pour les services de consultant chargé de l'organisation des campagnes de rattrapage dans des écoles preprimaires et primaires de la RDCongo.

Date limite : 14 septembre 2016

Contacts : Cellule d'exécution des financements en faveur des Etats Fragiles, CFEF - 30, avenue de la Gombe à Kinshasa / Gombe ; Téléphone (+243) 998 867 865 - E-mail : cfefprsdhu@cfef.cd



BELTRADE



Synthèse des faits importants
de l'actualité économique de la RDC,
Beltrade info présente aux opérateurs économiques
la situation économique
et les opportunités d'affaires actuelles en RDCongo.

Il comprend 5 parties :

1. Conjoncture macroéconomique et climat des affaires
2. La RDC dans les relations internationales
3. Actualité des secteurs de production
4. Echos des provinces
5. Appels d'offres du mois

Beltrade Info est édité par la Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallone. Cette Représentation a pour vocation d'aider les entreprises belges et congolaises à nouer des relations d'affaires. Ses bureaux sont situés à l'Ambassade de Belgique à Kinshasa.